

BULLETIN STATISTIQUES

DES ÉCHANGES COMMERCIAUX EN
PROVENANCE ET À DESTINATION DE LA
RÉPUBLIQUE DU CONGO



GUOT
PERTINENCE



**1^{er} Semestre
2025**



**GUICHET UNIQUE DES OPÉRATIONS
TRANSFRONTALIÈRES**

LA DIGITALISATION C'EST NOUS, L'USAGE C'EST VOUS !



Ed. N° 007



GUICHET UNIQUE DES OPÉRATIONS
TRANSFRONTALIÈRES

MODIFIEZ, PROROGEZ OU ANNULEZ VOS DÉCLARATIONS

*Etablissez vos amendements sur les déclarations ou autorisations spéciales d'importation et d'exportation en ligne grâce à la **Plateforme Électronique de Gestion des Amendements***



pega
par le **GUOT**

<https://pega.guot.cg>

**Une plateforme 100% numérique, Simple, rapide,
sécurisée et accessible 24h/24**



AVANT-PROPOS



Chers lecteurs,

J'ai l'honneur de vous présenter le Bulletin statistiques des échanges commerciaux en provenance et à destination de la République du Congo pour le compte du 1^{er} semestre 2025. Ce document se veut un outil de référence pour l'ensemble des acteurs engagés dans le commerce extérieur, à l'instar des institutions publiques, des opérateurs économiques, des partenaires techniques et financiers, ainsi que de la société civile.

Dans un contexte marqué par la compétitivité accrue des marchés internationaux et l'intégration régionale, la donnée statistique constitue un levier stratégique pour la décision, la planification et l'anticipation. À travers ce bulletin, élaboré à partir des données issues exclusivement du Système Electronique du GUOT et de ses plateformes annexes, le GUOT met à votre disposition une mine d'informations fiables et actualisées sur les flux commerciaux de notre pays, permettant d'apprécier l'évolution des importations et des exportations, d'identifier les tendances, et d'évaluer les opportunités de croissance.

Je voudrais également souligner que la récente ouverture de l'antenne du GUOT à Oyo marque une avancée significative dans notre dispositif de collecte et de valorisation des données. En effet, ce site devient une source précieuse d'informations sur les flux commerciaux liés au transport fluvial, particulièrement avec l'ouverture prochaine de la ligne Brazzaville–Oyo. Cette dynamique favorisera le développement du transport multimodal et l'essor de nouveaux corridors stratégiques tels que Pointe-Noire–Oyo–Kisangani et Pointe-Noire–Oyo–Bangui, dont la vitalité sera consolidée par la présence du GUOT.

J'invite chacun de vous à s'appropriier ce document, à en faire un outil de travail et d'aide à la décision. Il reflète l'engagement du GUOT à promouvoir la transparence, à renforcer la compétitivité du commerce extérieur congolais et à accompagner la transformation numérique et logistique de nos échanges.

Je reste convaincu qu'en vous appropriant ces données, vous contribuerez à consolider la confiance, à stimuler l'investissement et à asseoir les bases d'un commerce extérieur dépourvus de toute incertitude, plus fluide, plus efficace et créateur de prospérité partagée.

Sur ce, je vous souhaite une bonne lecture.

Eugène Rufin BOUYA

Directeur Général du Guichet Unique
des Opérations Transfrontalières

TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES	5
LISTE DES TABLEAUX	5
LISTE DES FIGURES	5
SIGLES ET ABBREVIATIONS	6
1. NOTE MÉTHODOLOGIQUE	7
1.1. Source des données	7
1.2. Définitions	7
1.3. Classification des produits	8
1.4. Fiabilité des données	8
1.5. Avertissement	8
2. ECHANGES COMMERCIAUX DU CONGO AVEC LE RESTE DU MONDE	9
2.1. Indicateurs du commerce extérieur	9
2.1.1. Evolution de la balance commerciale du Congo aux 1 ^{er} semestres des années 2024 et 2025	9
2.1.2. Evolution du taux de couverture du Congo aux 1 ^{er} semestres des années 2024 et 2025	9
2.2. Statistiques des intentions d'exportation du Congo au 1 ^{er} semestre 2025	10
2.2.1. Présentation des principaux produits exportés par la République du Congo au 1 ^{er} semestre 2025	10
2.2.2. Intentions d'exportation du Congo selon les zones géographiques au 1 ^{er} semestre 2025	12
2.2.3. Intentions d'exportation du Congo selon les zones économiques au 1 ^{er} semestre 2025	13
2.3. Statistiques des intentions d'importation du Congo au 1 ^{er} semestre 2025	17
2.3.1. Principaux produits à l'importation (intentions) au 1 ^{er} semestre 2025	17
2.3.2. Intentions d'importation du Congo selon les zones géographiques au 1 ^{er} semestre 2025	17
2.4. Statistiques des importations effectives au 1 ^{er} semestre 2025	19
2.4.1. Principaux produits importés au 1 ^{er} semestre 2025	19
2.4.2. Importations du Congo selon les zones géographiques au 1 ^{er} semestre 2025	21
2.4.3. Importations du Congo selon les zones économiques au 1 ^{er} semestre 2025	24
2.5. Statistiques des exportations effectives au 1 ^{er} semestre 2025	26
2.5.1. Principaux produits effectivement exportés au 1 ^{er} semestre 2025	26
TABLEAUX DE SYNTHÈSE	30
Statistiques des intentions d'exportation	34
Statistiques des intentions d'importation	40
Statistiques des importations effectives	45
ANNEXES	50
CONTACTS UTILES	61
EQUIPE DE RÉALISATION	62

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Dix (10) principaux produits à l'exportation au 1 ^{er} semestre 2024 (en milliards de FCFA)	10
Tableau 2 : Dix (10) principaux produits (hors pétrole, matériels de transports, machines et appareils) à l'exportation au 1 ^{er} semestre 2025 (en millions de FCFA)	11
Tableau 3 : Exportations du Congo vers les pays membres de la CEEAC (en millions de FCFA)	14
Tableau 4 : Exportations du Congo vers les pays membres de la CEMAC (en millions de FCFA)	15
Tableau 5 : Dix (10) principaux produits du Congo à l'importation (intentions) au 1 ^{er} semestre 2025 (en milliards de FCFA)	17
Tableau 6 : Dix (10) principaux pays de provenances des importations (intentions) du Congo au 1 ^{er} semestre 2025 (en milliards de FCFA)	18
Tableau 7 : Importations (effectives) du Congo en provenance des pays membres de la CEEAC (en millions de FCFA)	25
Tableau 8 : Importations (effectives) du Congo en provenance des pays membres de la CEMAC (en millions de FCFA)	25
Tableau 9 : Dix (10) principaux produits exportés (effectives) au 1 ^{er} semestre 2025 (en millions de FCFA)	26
Tableau 10 : Balance commerciale et taux de couverture par continent (intentions)	31
Tableau 11 : Balance commerciale et taux de couverture des échanges avec les pays de la CEMAC (intentions)	31
Tableau 12 : Balance commerciale et taux de couverture des échanges avec les pays de la CEEAC (intentions)	31
Tableau 13 : Principaux produits du Congo à l'exportation (intentions) au 1 ^{er} semestre 2025 (en millions de FCFA)	35
Tableau 14 : Principaux produits (hors produits pétroliers, matériels de transport, machines et appareils) à l'exportation (intentions) au 1 ^{er} semestre 2025 (en millions de FCFA)	36
Tableau 15 : Principaux pays partenaires du Congo à l'exportation (intentions) au 1 ^{er} semestre 2025 (en milliards de FCFA)	37
Tableau 16 : Exportations (intentions) du Congo par continent au 1 ^{er} semestre 2025 (en milliards de FCFA)	37
Tableau 17 : Exportations (intentions) du Congo par zone économique (en milliards de FCFA)	38
Tableau 18 : Exportations (intentions) du Congo par section de la nomenclature douanière (en millions de FCFA)	38
Tableau 19 : Importations (intentions) du Congo par continent (en milliards de FCFA)	41
Tableau 20 : Importations (intentions) du Congo par zone économique (en milliards de FCFA)	42
Tableau 21 : Importations (intentions) du Congo par section de la nomenclature douanière (en millions de FCFA)	43
Tableau 22 : Principaux produits importés (importations effectives) en République du Congo au 1 ^{er} semestre 2025 (en millions de FCFA)	46
Tableau 23 : Produits essentiels importés (importations effectives) au 1 ^{er} semestre 2025 (en millions de FCFA)	47
Tableau 24 : Importations (effectives) du Congo par continent (en millions de FCFA)	47
Tableau 25 : Dix (10) principaux pays partenaire du Congo à l'importation (effective) au 1 ^{er} semestre 2025 (en millions de FCFA)	48
Tableau 26 : Importations (effectives) du Congo par zone économique (en millions de FCFA)	49
Tableau 27 : Importations (effectives) du Congo par section de la nomenclature douanière (en millions de FCFA)	49

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Evolution de la balance commerciale du Congo aux 1 ^{er} semestres des années 2024 et 2025	9
Figure 2 : Evolution du taux de couverture du Congo	10
Figure 3 : Exportation du Congo par continent (en milliards de FCFA)	12
Figure 4 : Dix (10) principaux pays partenaires du Congo à l'exportation au 1 ^{er} semestre 2025	13
Figure 5 : Exportations du Congo par zones économiques au 1 ^{er} semestre 2025	13
Figure 6 : Structure des autres économies (intentions d'exportations)	14
Figure 7 : Dix (10) principaux produits effectivement importés au 1 ^{er} semestre 2025 (en milliards de FCFA)	19
Figure 8 : Dix (10) principaux produits essentiels effectivement importés au 1 ^{er} semestre 2025 (en milliards de FCFA)	21
Figure 9 : Importations (effectives) du Congo selon le continent de provenance (en milliards de FCFA)	22
Figure 10 : Dix (10) principaux partenaires du Congo à l'importation (effective) (en milliards de FCFA)	23
Figure 11 : Importations (effectives) du Congo selon les zones économiques de provenance (en milliards de FCFA)	24
Figure 12 : Structure des autres économies (importations effectives)	25

SIGLES ET ABBREVIATIONS

AELE	Association européenne de libre-échange
ALECE	Accord de libre-échange centre-europe
ASACR	Association sud-asiatique pour coopération régionale
ASEAN	Association des Nations d'Asie du Sud-Est
ASI	Autorisations Spéciales d'Importation
CAN	Communauté andine
CARICOM	Communauté et Marché commun des caraïbes
CCG	Conseil de coopération du Golfe
CECA	Communauté économique centre-asiatique
CEEAC	Communauté économique des États de l'Afrique centrale
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEMAC	Communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale
COMESA	Marché commun de l'Afrique orientale et australe
CTCI	Classification type pour le commerce international
DE	Déclaration à l'Exportation
DI	Déclaration à l'Importation
EPAFGUOT	Plateforme Électronique de l'Assurance Facultés
GECO	Gestion Électronique du Certificat d'Origine
GUOT	Guichet Unique des Operations Transfrontalières
MCCA	Marché commun centraméricain
MERCOSUR	Mercado Común del Sur (Marché commun du sud)
PPMTMA	Produits Pétroliers, Matériels de Transports, Machines et Appareils
S1	1 ^{er} semestre
SEG	Système Électronique GUOT
TE	Transport à l'exportation
TI	Transport à l'Importation
UE	Union européenne
USMCA	United States–Mexico–Canada Agreement

1. NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Le présent document expose les statistiques du commerce extérieur des marchandises en République du Congo couvrant la période du 1^{er} semestre de l'année 2025. Ce document fait ressortir le volume des échanges du Congo avec le reste du monde, l'évolution de la balance commerciale, les principaux produits exportés et importés, les zones géographique et économique des marchandises importées/exportées.

1.1. Source des données

Ce document a été élaboré à partir des données issues exclusivement du Système Electronique du Guichet Unique des Operations Transfrontalières (GUOT) (SEG).

1.2. Définitions

Importation : C'est toute entrée sur le territoire national de tout bien ou service acquis à l'étranger et destiné à la consommation en l'état ou à la transformation.

Déclaration d'importation : C'est un document officiel délivré par le ministère en charge du commerce, énumérant et détaillant la marchandise à importer. C'est aussi un acte juridique par lequel une personne/entité manifeste son intention d'attribuer un régime douanier à une marchandise qu'elle importe.

Exportation : C'est toute sortie du territoire national vers l'étranger de tout bien ou service produit en République du Congo.

Déclaration d'exportation : C'est un document officiel délivré par le ministère en charge du commerce, énumérant et détaillant la marchandise à exporter. C'est aussi un acte juridique par lequel une personne/entité manifeste son intention d'attribuer un régime douanier à une marchandise qu'elle exporte.

Transport à l'importation (TI) : C'est le document officiel qui confirme l'importation de la marchandise déclarée à l'importation, délivré par le Guichet Unique des Opérations Transfrontalières (GUOT).

Transport à l'exportation (TE) : C'est le document officiel qui confirme l'exportation de la marchandise déclarée à l'exportation, délivré par le Guichet Unique des Opérations Transfrontalières (GUOT).

Masse brute : Masse de la marchandise et de son emballage.

Masse nette : Masse de la marchandise sans emballage.

Pays d'origine : Pays dans lequel la marchandise a été produite (fabriquée, extraite, récoltée ou transformée).

Pays de provenance : Dernier pays d'où la marchandise a été expédiée vers le pays importateur.

Pays de destination : Pays de dernière destination connue au moment de la déclaration d'exportation.

Balance commerciale : C'est la différence entre la valeur des biens exportés par un pays et la valeur des biens importés par le même pays.

Taux de couverture : C'est le rapport entre la valeur des biens exportés par un pays et la valeur des biens importés par le même pays. Il permet de mesurer la capacité de financement des importations par les exportations.

1.3. Classification des produits

Les marchandises sont catégorisées et classées selon une certaine nomenclature lors de l'élaboration des statistiques du commerce international.

Les nomenclatures commerciales internationales les plus utilisées sont : le Système harmonisé (SH) de désignation et de codification des marchandises et la classification type pour le commerce international (CTCI). Dans ce document, le système harmonisé de désignation et de codification des marchandises a été choisi par le fait qu'il est basé sur le critère tarifaire de la déclaration des marchandises à l'exportation et à l'importation.

La nomenclature internationale utilisée pour la désignation des produits est le système harmonisé de désignation et de codification des marchandises des Nations Unies, révisé en 2017.

1.4. Fiabilité des données

L'élaboration des statistiques du commerce extérieur rencontre de nombreuses difficultés. A cet effet, plusieurs erreurs peuvent subvenir à chacune des étapes du processus. Malgré les multiples vérifications et contrôles effectués par nos services, ce document pourrait comporter des erreurs matérielles. Aussi, le service statistique du Guichet Unique des Opérations Transfrontalières (GUOT) accueillerait-il volontiers vos avis, suggestions et critiques afin de parfaire les prochaines publications.

1.5. Avertissement

Dans la plupart des tableaux de ce document, les données présentées sont arrondies au plus proche.

Dans les tableaux de ce document, une cellule « vide » ou « - » indique l'absence de donnée et « 0 » indique une valeur inférieure au millième de l'unité.

NOS PLATEFORMES ÉLECTRONIQUES



GUICHET UNIQUE DES OPÉRATIONS
TRANSFRONTALIÈRES



Accessibles via notre site web :
<https://guot.cg>



LA DIGITALISATION C'EST NOUS, L'USAGE C'EST VOUS !

2. ECHANGES COMMERCIAUX DU CONGO AVEC LE RESTE DU MONDE

2.1. Indicateurs du commerce extérieur

Au 1^{er} semestre 2025, les exportations de la République du Congo s'élèvent à **366,73 milliards de FCFA**, tandis que les importations s'élèvent à **2 867,84 milliards de FCFA**.

En glissement annuel, les exportations déclarées ont baissé en valeur de **19,17%** (soit un recul de **87 milliards de FCFA**) au 1^{er} semestre 2025, passant de **453,73 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2024 à **366,73 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2025. Cette baisse de la valeur monétaire des exportations de la République du Congo s'explique principalement par la baisse des exportations de fiouls lourds, dont la valeur d'exportation est passée de **108,55 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2024 à **42,10 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2025, soit une baisse évaluée à **66,45 milliards de FCFA**.

Par contre les importations de la République du Congo ont connu une augmentation de **569,34 milliards de FCFA** (soit une hausse de **24,77%** en valeur monétaire) au 1^{er} semestre 2025 en comparaison avec le même semestre de l'année 2024. En effet, les importations sont passées de **2 298,50 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2024 à **2 867,84 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2025.

2.1.1. Evolution de la balance commerciale du Congo aux 1^{er} semestres des années 2024 et 2025

La balance commerciale est déficitaire au 1^{er} semestre 2025, et s'est établie à **2 501,11 milliards de FCFA**. L'ampleur de ce déficit a connu une hausse de **656,34 milliards de FCFA** entre le 1^{er} semestre 2024 et le 1^{er} semestre 2025, principalement dû à la hausse des importations et la baisse des exportations.

Il sied de souligner que la non déclaration effective des exportations de pétrole brut par les acteurs pétroliers, au niveau du Système Electronique GUOT (SEG) peut être la principale raison de ce déficit très prononcé et maintenu. En effet, les exportations de pétrole brut se sont établies à **166,47 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2025 contre **162,61 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2024.

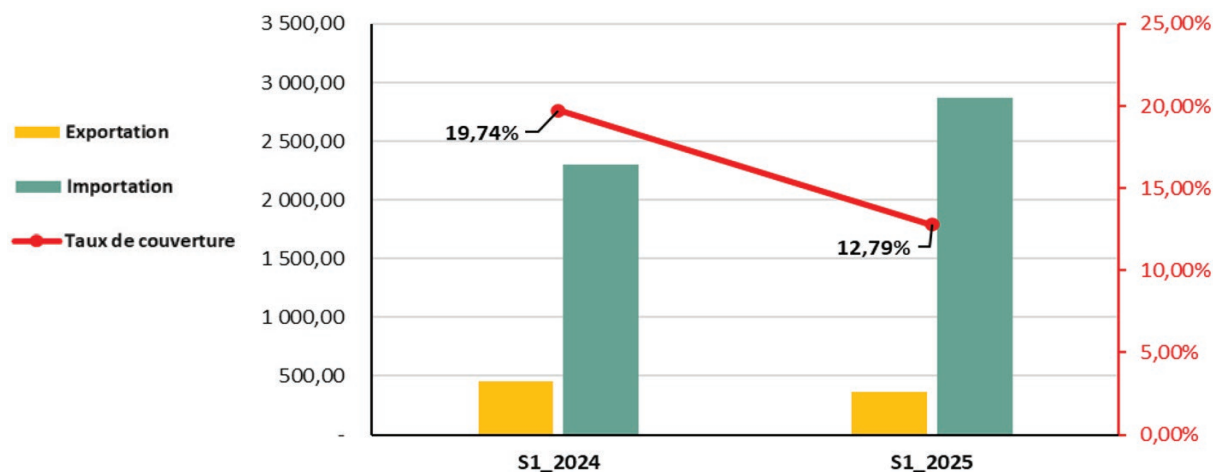
Figure 1 : Evolution de la balance commerciale du Congo aux 1^{er} semestres des années 2024 et 2025



2.1.2. Evolution du taux de couverture du Congo aux 1^{er} semestres des années 2024 et 2025

Le taux de couverture s'est établi à **12,79%** au 1^{er} semestre 2025 contre **19,74%** au 1^{er} semestre 2024. Ceci revient à dire qu'au 1^{er} semestre 2025, la valeur des biens déclarés à l'exportation ne couvre que **12,79%** de la valeur des biens déclarés à l'importation. Autrement dit, pour chaque unité monétaire importée, moins d'une unité monétaire est couverte par les exportations. Cette baisse indique une détérioration de la capacité de la République du Congo à équilibrer ses échanges commerciaux à travers ses exportations, ce qui pourrait accentuer la pression sur les réserves de change et renforcer la vulnérabilité économique. Toutefois, nous tenons à émettre des réserves sur les valeurs de pétrole brut déclaré à l'exportation.

Figure 2 : Evolution du taux de couverture du Congo



2.2. Statistiques des intentions d'exportation du Congo au 1^{er} semestre 2025

Pour rappel, une intention d'exportation n'est rien d'autre qu'une déclaration d'exportation. Cette dernière n'est pas une exportation effective, qui est reflétée dans un document du Guichet Unique des Opérations Transfrontalières appelé transport à l'exportation (TE). Le transport à l'exportation est un document très important pour le commerce extérieur congolais, car il permet d'apurer les déclarations d'exportation.

2.2.1. Présentation des principaux produits exportés par la République du Congo au 1^{er} semestre 2025

2.2.1.1. Principaux produits à l'exportation (intentions) au 1^{er} semestre 2025

Au 1^{er} semestre 2025, la valeur monétaire des dix (10) principaux produits déclarés à l'exportation en République du Congo représentent **91,86%** de la valeur monétaire totale des biens déclarés, soit **336,86 milliards de FCFA** sur **366,73 milliards de FCFA**. Le classement des dix (10) principaux produits déclarés à l'exportation a légèrement changé au 1^{er} semestre 2025, avec l'entrée de deux (2) nouveaux produits, dont le gaz de pétrole et autres hydrocarbures gazeux, qui passe de la 224^{ème} place au 1^{er} semestre 2024 à la 10^{ème} place à la même période en 2025, avec une valeur monétaire estimée à **5,22 milliards de FCFA**.

Tableau 1 : Dix (10) principaux produits à l'exportation au 1^{er} semestre 2024 (en milliards de FCFA)

Principaux produits	S1_2024			S1_2025		
	Rang	Valeur	Part (%)	Rang	Valeur	Part (%)
Huiles brutes de pétrole	1	162,61	35,84	1	166,47	45,39
Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux, autres que les huiles brutes	2	115,23	25,40	2	44,00	12,00
Bois sciés ou dédossés longitudinalement	5	23,46	5,17	3	32,23	8,79
Bateaux-phares, bateaux-pompes, bateaux-dragueurs, pontons grues et autres bateaux pour lesquels la navigation n'est qu'accessoire	4	27,91	6,15	4	24,60	6,71
Bateaux pour le transport de personnes ou de marchandises	8	7,97	1,76	5	21,62	5,90
Bois bruts, même écorcés, désaubiérés ou équarris	6	13,38	2,95	6	15,65	4,27
Machines et appareils (de terrassement, nivellement, décapage, excavation, compactage, extraction ou forage de la terre, des minéraux ou des minerais) et sonnettes de battage et machines pour l'arrachage des pieux	38	0,18	0,04	7	12,31	3,36
Ciments hydrauliques (y compris les ciments non pulvérisés dits « clinkers »)	9	6,69	1,47	8	8,72	2,38
Cuivre affiné et alliages de cuivre sous forme brute	10	5,81	1,28	9	6,03	1,64
Gaz de pétrole et autres hydrocarbures gazeux	224	0	0%	10	5,22	1,42
Dix (10) principaux produits à l'exportation		363,24	80,06		336,86	91,86
Autres produits à l'exportation		90,49	19,94		29,87	8,14
Total produit à l'exportation		453,73	100		366,73	100

En valeur monétaire, les huiles brutes de pétrole demeurent le principal produit déclaré à l'exportation en la République du Congo au 1^{er} semestre 2025, avec **166,47 milliards de FCFA**, suivies des huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux autres que les huiles brutes (**44 milliards de FCFA**).

En glissement annuel, la valeur des huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux autres que les huiles brutes déclarée à l'exportation, constituées essentiellement de fiouls lourds (**42,10 milliards FCFA**), a chuté de **61,82%**, en raison d'une baisse de **61,21%** des exportations de fiouls lourds.



Volumes et valeurs de fiouls lourds et de gaz de pétrole (propane liquéfié) déclarés à l'exportation au 1^{er} semestre 2025

• Fiouls Lourds

Le fioul lourd, également appelé mazout lourd, est un combustible à haute viscosité issu du raffinage du pétrole. Les exportations de ce produit par la République du Congo ont enregistré une forte contraction au 1^{er} semestre 2025. En effet, **154 088,37 tonnes métriques** (soit environ **164 387 mètres cubes à 15 °C**) de fiouls de lourds ont été déclarées à l'exportation au 1^{er} semestre 2025, pour une valeur de **42,10 milliards de FCFA**, contre **398 922,92 tonnes métriques** (soit environ **424 454 mètres cubes à 15 °C**) au 1^{er} semestre 2024, pour une valeur de **108,55 milliards de FCFA**. Cela représente une baisse de **61,37%** en volume et de **61,21%** en valeur. Cette baisse proportionnelle tant en volume qu'en valeur, traduit une relative stabilité du prix unitaire moyen à la tonne métrique entre les deux périodes.

• Gaz de pétrole (propane liquéfié)

Au 1^{er} semestre 2025, environ **27 3211,12 barils (43 366,84 mètres cubes)** de propane liquéfié ont été déclarés à l'exportation en République du Congo pour une valeur monétaire de **5,22 milliards de FCFA**, permettant ainsi à la catégorie « gaz de pétrole et autres hydrocarbures gazeux » de se hisser à la 10^{ème} place des principaux produits déclarés à l'exportation.

2.2.1.2. Principaux produits (hors pétrole, matériel de transport, machines et appareils) à l'exportation (intentions) au 1^{er} semestre 2025

La valeur des biens hors pétrole déclarés à l'exportation au 1^{er} semestre 2025 s'est établie à **151 042,66 millions de FCFA**. Les machines et appareils, ainsi que les matériels de transport, occupent les parts les plus importantes en valeur monétaire, avec respectivement **27 979,81 millions de FCFA** et **48 417,43 millions de FCFA**. Il sied de souligner que les bateaux destinés à la navigation maritime ou fluviale représentent **96,39%** de la valeur totale des matériels de transport déclarés à l'exportation. Ces bateaux sont principalement des réexportations, dont la valeur monétaire est estimée à **46 667,31 millions de FCFA**.

Ainsi hors PPMTMA (pétrole, matériel de transport, machines et appareils), les bois sciés et bruts avec respectivement **32 231,67 millions de FCFA** et **15 651,64 millions de FCFA** sont les principaux produits à l'exportation en République du Congo. Il est à noter que, depuis quelques années, l'importance de l'industrie cimentière dans l'économie de la République du Congo se fait également ressentir, avec une valeur monétaire des ciments hydrauliques déclarés à l'exportation au 1^{er} semestre 2025 estimée à **8 724,25 millions de FCFA** contre **6 685,08 millions de FCFA** au 1^{er} semestre 2024.

Tableau 2 : Dix (10) principaux produits (hors pétrole, matériels de transports, machines et appareils) à l'exportation au 1^{er} semestre 2025 (en millions de FCFA)

Principaux produits	S1_2024		S1_2025	
	Valeur	Part (%)	Valeur	Part (%)
Bois sciés ou dédossés longitudinalement	23 458,75	13,34%	32 231,67	21,34%
Bois bruts, même écorcés, désaubiés ou équarris	13 381,26	7,61%	15 651,64	10,36%
Ciments hydrauliques	6 685,08	3,80%	8 724,25	5,78%
Cuivre affiné et alliages de cuivre sous forme brute	5 805,89	3,30%	6 026,99	3,99%
Constructions préfabriquées	14,84	0,01%	3 016,33	2,00%
Feuilles pour placage	1 151,34	0,65%	1 630,86	1,08%
Demi-produits en fer ou en aciers non alliés	536,70	0,31%	1 050,00	0,70%
Bois profilés tout au long d'une ou de plusieurs rives, faces ou bouts	1 207,04	0,69%	1 018,42	0,67%
Sons, remoulages et autres résidus de la mouture ou d'autres traitements des céréales ou des légumineuses	1 067,57	0,61%	995,29	0,66%
Articles en bois pour la table ou la cuisine	275,56	0,16%	557,41	0,37%
Dix (10) principaux produits hors PPMTMA(**)	53 584,03	30,47%	70 902,85	46,94%
Machines et appareils	16 188,44	9,20%	27 979,81	18,52%
Matériel de transport	89 829,10	51,07%	48 417,43	32,06%
Autres produits hors PPMTMA	16 282,67	9,26%	3 742,57	2,48%
Total hors pétrole	175 884,24	100%	151 042,66	100%

(**) PPMTMA : Produits Pétroliers, Matériels de Transports, Machines et Appareils



Volume et valeur de ciments hydrauliques déclarés à l'exportation au 1^{er} semestre 2025

La République du Congo exporte depuis maintenant plusieurs années du ciment Portland, du ciment de classe G ainsi que du clinker.

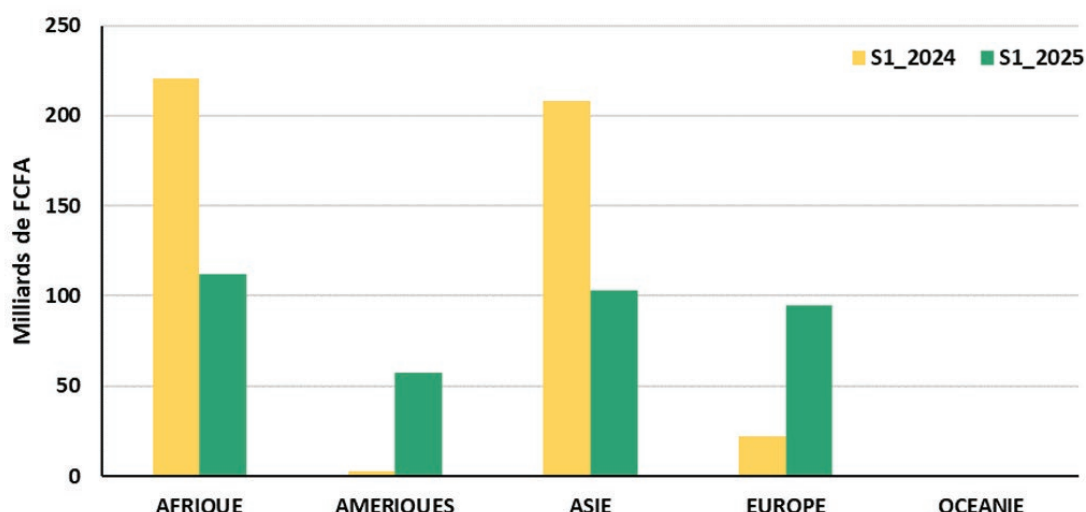
- Au 1^{er} semestre 2025, **72 300 tonnes** de ciments de portland normal ont été déclarées à l'exportation pour une valeur de **5 027,80 millions de FCFA**, contre **27 405 tonnes** pour une valeur de **1 967,40 millions de FCFA** au 1^{er} semestre 2024. Cela représente une progression de **163,82%** en volume et de **155,56%** en valeur. La hausse en valeur étant légèrement inférieure à celle du volume, cela suggère une baisse du prix unitaire moyen.
- En revanche, le volume et la valeur monétaire du Clinker déclaré à l'exportation au 1^{er} semestre 2025 ont enregistré une nette diminution. En effet, **88 700 tonnes** ont été déclarées à l'exportation pour une valeur de **3 644,86 millions de FCFA**, contre **112 537 tonnes** et **4 624,38 millions de FCFA** au 1^{er} semestre 2024, soit un recul de **21,18%** en volume comme en valeur. La parfaite proportionnalité entre la baisse des volumes et celle des valeurs indique une stabilité des prix unitaires à l'exportation.

2.2.2. Intentions d'exportation du Congo selon les zones géographiques au 1^{er} semestre 2025

2.2.2.1. Intentions d'exportation du Congo par continent au 1^{er} semestre 2025

Au 1^{er} semestre 2025, les déclarations d'exportations de la République du Congo ont atteint **366,73 milliards de FCFA**, avec une nette prédominance des exportations dirigées vers l'Afrique (**111,77 milliards de FCFA**) et l'Asie (**102,89 milliards de FCFA**). Les exportations vers l'Europe se sont chiffrées à **94,48 milliards de FCFA**.

Figure 3 : Exportation du Congo par continent (en milliards de FCFA)



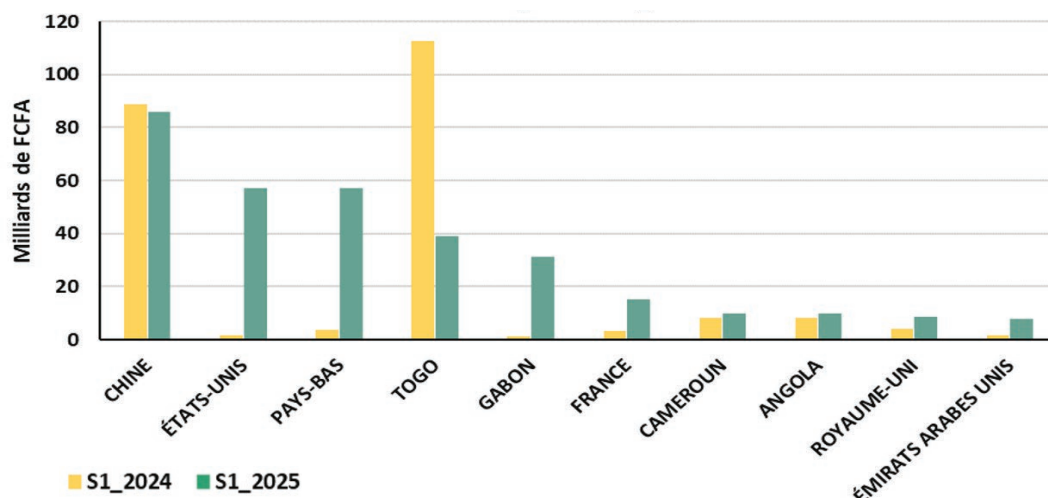
En glissement annuel, il ressort que les exportations de la République du Congo vers l'Afrique et l'Asie ont considérablement baissé. En effet, la valeur des biens déclarés à l'exportation à destination des pays africains est passée de **220,50 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2024 à **111,77 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2025, soit une régression de **49,31%**. Ce recul s'explique principalement par la baisse des exportations de fiouls lourds, principal produit exporté par la République du Congo vers les pays africains. De même, la valeur des exportations vers l'Asie a diminué de **50,61%**, passant de **208,32 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2024 à **102,89 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2025. Cette baisse est due à la chute des déclarations d'exportation d'huiles de pétrole brut à destination de l'Asie, qui sont passées de **162,61 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2024 à **58,08 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2025.

2.2.2.2. Principaux pays partenaires du Congo à l'exportation au 1^{er} semestre 2025

Au 1^{er} semestre 2025, la Chine se place comme premier client de la République du Congo avec **85,90 milliards de FCFA**, soit **23,42%** de la valeur totale des biens déclarés à l'exportation. Les huiles brutes de pétrole constituent le principal produit déclaré à destination de ce pays, pour une valeur de **58,08 milliards de FCFA**. Les États-Unis occupent la 2^{ème} place avec **57,24 milliards de FCFA** (**15,61%**), exportations essentiellement constituées d'huiles de pétrole brut (**55,35 milliards de FCFA**).

Les Pays-Bas suivent de très près avec **57,22 milliards de FCFA (15,60%)**, également dominés par les huiles de pétrole brut (**53,04 milliards de FCFA**). Le Togo se classe en 4^{ème} place avec **38,88 milliards de FCFA (10,60%)**, dont **36,77 milliards de FCFA** de fioul lourd, principal produit exporté vers ce pays. Enfin, le Gabon complète le top 5 avec **31,16 milliards de FCFA**, représentant **8,50%** de la valeur totale des biens déclarés à l'exportation.

Figure 4 : Dix (10) principaux pays partenaires du Congo à l'exportation au 1^{er} semestre 2025



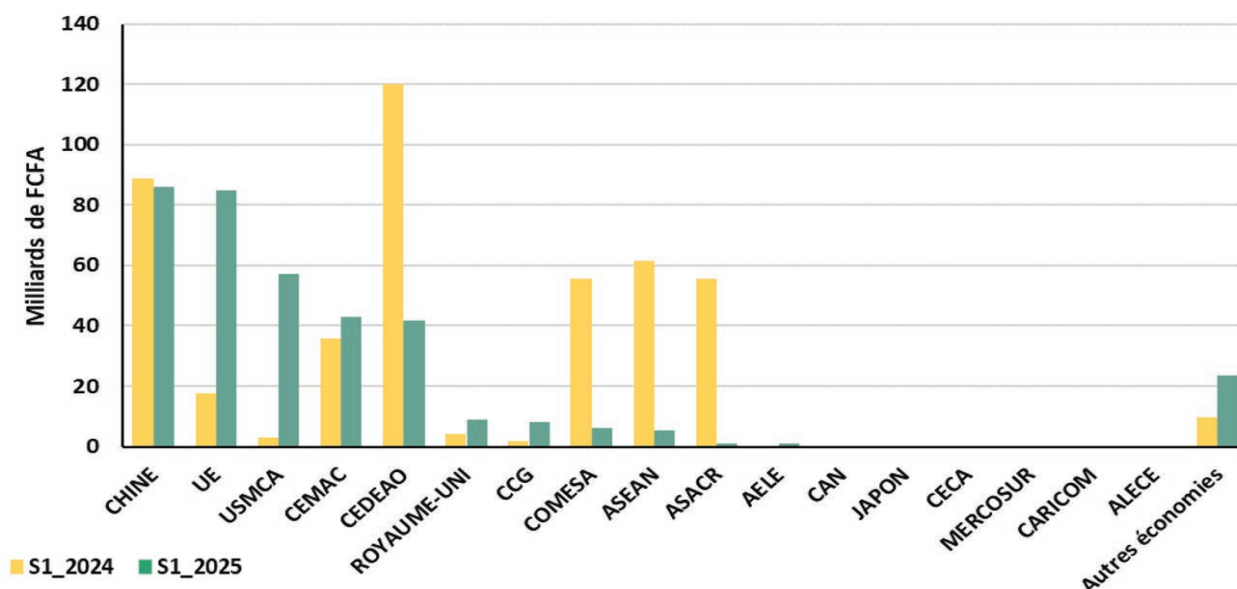
En glissement annuel, les exportations de la République du Congo à destination du Togo ont fortement reculé (-65,50%), passant de **112,70 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2024 à **38,88 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2025. Cette baisse s'explique principalement par la diminution des exportations de fiouls lourds. À l'inverse, les États-Unis et les Pays-Bas ont enregistré une progression notable de leurs importations en provenance de la République du Congo, tirée par les exportations d'huiles de pétrole brut. Les exportations vers les États-Unis sont ainsi passées de **1,64 milliard de FCFA** au 1^{er} semestre 2024 à **57,24 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2025, tandis que celles à destination des Pays-Bas sont passées de **3,81 milliards de FCFA** à **57,22 milliards de FCFA**.

2.2.3. Intentions d'exportation du Congo selon les zones économiques au 1^{er} semestre 2025

2.2.3.1. Intentions d'exportation du Congo par zones économiques au 1^{er} semestre 2025

En excluant la Chine qui est une grande économie, l'Union Européenne (UE) s'est établit comme principal marché des exportations de la République du Congo au 1^{er} semestre 2025, avec une valeur des marchandises déclarées à l'exportation estimée à **84,75 milliards de FCFA**, représentant **23,11%** de la valeur totale des intentions d'exportation. L'USMCA occupe la 2^{ème} place avec **57,27 milliards de FCFA**, suivie de la CEMAC (**42,91 milliards de FCFA**) et la CEDEAO (**41,85 milliards de FCFA**).

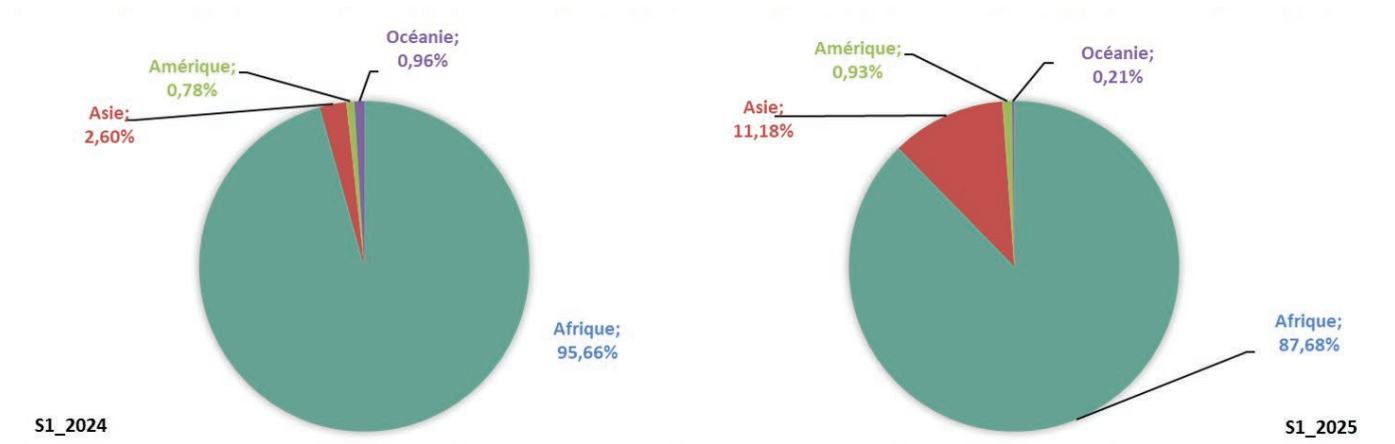
Figure 5 : Exportations du Congo par zones économiques au 1^{er} semestre 2025



En glissement annuel, les exportations de la République du Congo ont connu une profonde réorientation géographique. L'UE et l'USMCA se sont imposés comme pôles majeurs d'exportation du Congo au 1^{er} semestre 2025 en comparaison avec le même semestre de l'année 2024. Les ventes congolaises à destination de l'UE sont passées de **17,61 milliards de FCFA** à **84,75 milliards de FCFA (+381%)**, tandis que celles vers l'USMCA ont bondi de **2,80 milliards de FCFA** à **57,27 milliards de FCFA (+1945 %)**, portées par la hausse des exportations d'huiles de pétrole brut.

En revanche, les exportations du Congo vers les pays membres de la CEDEAO ont chuté de **119,99 milliards de FCFA** à **41,85 milliards de FCFA (-65,12%)**, principalement en raison de la baisse des expéditions de fiouls lourds vers le Togo. Le COMESA (-88,87%), l'ASEAN (-91,58%) et l'ASACR (-97,99%) affichent également de fortes contractions, traduisant une réorientation des flux commerciaux.

Figure 6 : Structure des autres économies (intentions d'exportations)



2.2.3.2. Structure des intentions d'exportation du Congo vers la CEEAC

Au 1^{er} semestre 2025, la valeur des biens déclarés à l'exportation en République du Congo et à destination des pays membres de la CEEAC a atteint un montant de **54 187,82 millions de FCFA**, représentant ainsi **14,78%** de la valeur totale des biens déclarés à l'exportation en République du Congo au cours de cette période. Le Gabon vient en tête avec **31 158,37 millions de FCFA (57,50%** des ventes du Congo dans la communauté), principalement constitués de réexportations de bateaux à usages techniques et spéciaux (**23 436,65 millions de FCFA**) et de machines de sondage ou de forage (**6 066,98 millions de FCFA**). En excluant ce matériel de transport, les machines et appareils, le ciment hydraulique se positionne comme le principal produit exporté vers la CEEAC, avec une valeur de **8 724,25 millions de FCFA**. L'Angola est le premier client du ciment Portland congolais (**4 387,80 millions de FCFA**), tandis que le Cameroun est le principal acheteur de clinker (**3 644,86 millions de FCFA**).

Tableau 3 : Exportations du Congo vers les pays membres de la CEEAC (en millions de FCFA)

Pays de la CEEAC	S1_2024		S1_2025	
	Valeur	Part (%)	Valeur	Part (%)
GABON	1 252,49	1,26%	31 158,37	57,50%
CAMEROUN	8 164,81	8,20%	9 984,40	18,43%
ANGOLA	8 201,63	8,24%	9 862,59	18,20%
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO	55 460,97	55,72%	1 284,62	2,37%
GUINÉE ÉQUATORIALE	25 891,63	26,01%	734,39	1,36%
RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	531,35	0,53%	546,53	1,01%
TCHAD	28,65	0,03%	490,32	0,90%
SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE	-	-	126,60	0,23%
Total Exportation	99 531,52	100%	54 187,82	100%

En glissement annuel, les exportations congolaises vers la CEEAC enregistrent un net recul, passant de **99 531,52 millions de FCFA** au 1^{er} semestre 2024 à **54 187,82 millions de FCFA** au 1^{er} semestre 2025 (-45,56%). Cette baisse s'explique principalement par l'absence au 1^{er} semestre 2025 des réexportations de bateaux de navigation maritime ou fluviale à destination de la République Démocratique du Congo, dont la valeur atteignait **53 015,46 millions de FCFA** au 1^{er} semestre 2024.

2.2.3.3. Structure des intentions d'exportation du Congo vers la CEMAC

La valeur des marchandises déclarées à l'exportation depuis la République du Congo vers les pays de la CEMAC s'est établie à **42 914,01 millions de FCFA** au 1^{er} semestre 2024. Le Gabon et le Cameroun sont également les principaux débouchés du Congo au sein de cette communauté au 1^{er} semestre 2025.

Tableau 4 : Exportations du Congo vers les pays membres de la CEMAC (en millions de FCFA)

Pays de la CEMAC	S1_2024		S1_2025	
	Valeur	Part (%)	Valeur	Part (%)
GABON	1 252,49	3,49%	31 158,37	72,61%
CAMEROUN	8 164,81	22,76%	9 984,40	23,27%
GUINÉE ÉQUATORIALE	25 891,63	72,18%	734,39	1,71%
RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	531,35	1,48%	546,53	1,27%
TCHAD	28,65	0,08%	490,32	1,14%
Totale exportation	35 868,93	100%	42 914,01	100%



Canadian Airways Congo
Voyager plus loin partout au Congo



SUNU Assurances a le bon profil pour garantir le transport de vos marchandises



**Votre commerce traverse les frontières,
SUNU Assurances aussi.**



Chez SUNU Assurances, vous êtes unique.
Comme Patrick, Chef d'entreprise, assurez le transport de vos marchandises à travers l'Afrique,
par voie aérienne, maritime ou terrestre. Bénéficiez d'une protection à chaque étape du parcours.
SUNU Assurances a le bon profil pour garantir le transport de vos marchandises.

SUNU Assurances, présent dans 17 pays d'Afrique.



Siège Social

Pointe-Noire, 17 Rue de l'hôtel de ville Centre-ville entrée Tchikobo
Tél. : 05 032 12 60 / 05 601 12 00 - E-mail : congo.iard@sunu-group.com

Bureau direct de Brazzaville

Immeuble YOKA Bernard, La coupole Centre-ville
Tél. : 05 012 95 54 / 06 735 15 03 - E-mail : congo.iard@sunu-group.com

2.3. Statistiques des intentions d'importation du Congo au 1^{er} semestre 2025

Au cours du 1^{er} semestre 2025, le montant des marchandises déclarées à l'importation en République du Congo s'est établi à **2 867,84 milliards de FCFA**.

2.3.1. Principaux produits à l'importation (intentions) au 1^{er} semestre 2025

Au 1^{er} semestre 2025, les huiles de pétrole autres que brutes avec **949,65 milliards de FCFA** constituent le principal produit des achats à l'extérieur de la République du Congo, soit **33,11%** de la valeur totale des intentions d'importation. Il sied de préciser qu'il s'agit principalement de gazoles, dont la valeur monétaire s'est établi **926,59 milliards de FCFA**. Viennent ensuite les bateaux de transport et spéciaux avec **212,07 milliards de FCFA**, puis les viandes et abats comestibles des volailles du n° 01.05 (**94,45 milliards de FCFA**), le lait et crème de lait, concentrés (**57,34 milliards de FCFA**) et l'huile de palme et ses fractions (**51,20 milliards de FCFA**).

Tableau 5 : Dix (10) principaux produits du Congo à l'importation (intentions) au 1^{er} semestre 2025 (en milliards de FCFA)

Produit	S1_2024		S1_2025	
	Valeur	Part (%)	Valeur	Part (%)
Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux, autres que les huiles brutes	11,01	0,48%	949,65	33,11%
Bateaux-phares, bateaux-pompes, bateaux-dragueurs, pontons grues et autres bateaux pour lesquels la navigation n'est qu'accessoire	424,26	18,46%	106,09	3,70%
Bateaux pour le transport de personnes ou de marchandises	88,83	3,86%	105,97	3,70%
Viandes et abats comestibles, frais, réfrigérés ou congelés, des volailles du n° 01.05.	148,20	6,45%	94,45	3,29%
Lait et crème de lait, concentrés ou additionnés de sucre ou d'autres édulcorants.	26,31	1,14%	57,34	2,00%
Huile de palme et ses fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées	29,87	1,30%	51,20	1,79%
Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, en fer ou en acier	35,92	1,56%	50,61	1,76%
Tissus de coton, contenant au moins 85 % en poids de coton, d'un poids n'excédant pas 200 g/m².	77,83	3,39%	49,42	1,72%
Abats comestibles des animaux des espèces bovine, porcine, ovine, caprine, chevaline, asine ou mulassière, frais, réfrigérés ou congelés.	119,89	5,22%	43,47	1,52%
Poissons congelés, à l'exception des filets de poissons et autre chair de poissons du n° 03.04.	34,56	1,50%	38,24	1,33%
Dix (10) principaux produits	996,68	43,36%	1 546,45	53,92%
Autres produits	1 301,82	56,64%	1 321,39	46,08%
Totale importation	2 298,50	100%	2 867,84	100%

En glissement annuel, les intentions d'importation de la République du Congo ont progressé de **24,77%** en valeur, passant de **2 298,50 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2024 à **2 867,84 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2025. Cette croissance est largement tirée par l'augmentation des achats d'huiles de pétrole autres que brutes, essentiellement constituées de gazoles, dont la valeur est passée de **4,85 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2024 à **926,59 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2025.

2.3.2. Intentions d'importation du Congo selon les zones géographiques au 1^{er} semestre 2025

Au 1^{er} semestre 2025, les importations de la République du Congo proviennent majoritairement d'un nombre restreint de partenaires commerciaux. Les dix (10) premiers pays de provenance concentrent **79,35%** de la valeur totale des intentions d'importation, contre seulement **48,36%** au 1^{er} semestre 2024, traduisant ainsi une forte concentration géographique des approvisionnements du pays. Le Togo se hisse de manière spectaculaire à la 1^{ère} place avec **921,11 milliards de FCFA**, essentiellement en raison de ses ventes de gazoles (**917,52 milliards de FCFA**). La Chine, fournisseur traditionnel du Congo, occupe désormais la 2^{ème} place avec **730,09 milliards de FCFA**, suivie par la France (**148,28 milliards de FCFA**) et l'Indonésie (**99,60 milliards de FCFA**). À noter également l'entrée remarquable du Ghana, qui passe de la 51^{ème} à la 6^{ème} place avec **76,46 milliards de FCFA**, grâce à ses intentions d'exportation de plates-formes de forage ou d'exploitation flottantes et submersibles estimées à **75,24 milliards de FCFA**.

Tableau 6 : Dix (10) principaux pays de provenances des importations (intentions) du Congo au 1^{er} semestre 2025 (en milliards de FCFA)

Pays de provenance	S1_2024			S1_2025		
	Rang	Valeur	Part (%)	Rang	Valeur	Part (%)
TOGO	42	3,77	0,16%	1	921,11	32,12%
CHINE	1	653,62	28,44%	2	730,09	25,46%
FRANCE	3	150,07	6,53%	3	148,28	5,17%
INDONÉSIE	19	29,61	1,29%	4	99,60	3,47%
BRÉSIL	6	69,42	3,02%	5	84,05	2,93%
GHANA	51	2,81	0,12%	6	76,46	2,67%
BELGIQUE	5	78,85	3,43%	7	70,86	2,47%
INDE	15	37,99	1,65%	8	56,29	1,96%
POLOGNE	17	29,92	1,30%	9	46,36	1,62%
ÉMIRATS ARABES UNIS	10	55,53	2,42%	10	42,60	1,49%
Dix (10) principaux pays		1 111,59	48,36%		2 275,69	79,35%
Autres pays		1 186,90	51,64%		592,15	20,65%
Total Importation		2 298,50	100%		2 867,84	100%

En glissement annuel, les importations en provenance du Togo ont bondi de **3,77 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2024 à **921,11 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2025, faisant du pays le principal fournisseur du Congo au cours de la période sous revue. La Chine a consolidé sa position dans le top 10 des fournisseurs, avec une progression en valeur de **653,62 milliards de FCFA** à **730,09 milliards de FCFA** sur la même période. L'Indonésie enregistre également une croissance remarquable de ses exportations vers le Congo, passant de **29,61 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2024 à **99,60 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2025, tirées principalement par une hausse de plus de **100%** des ventes d'huiles de palme (**19,01 milliards de FCFA** à **38,29 milliards de FCFA**). En revanche, la France demeure relativement stable autour de **150 milliards de FCFA**.

TRANSPORT A L'IMPORTATION

TRANSPORT A L'EXPORTATION

Document officiel délivré électroniquement par le GUOT, obligatoire pour toute importation et exportation par voie maritime, aérienne, routière ou fluviale à destination, au départ ou en transit en République du Congo.

Le TI/TE concrétise l'importation ou l'exportation des marchandises, renforce le contrôle et le suivi des échanges transfrontaliers de la République du Congo.



2.4. Statistiques des importations effectives au 1^{er} semestre 2025

Au 1^{er} semestre 2025, les importations effectives de la République du Congo ont enregistré une progression en valeur de **6,79%**, soit une hausse de **53,53 milliards de FCFA**, passant de **787,96 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2024 à **841,49 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2025. Cette évolution s'explique principalement par l'augmentation des importations des catégories de produits suivante :

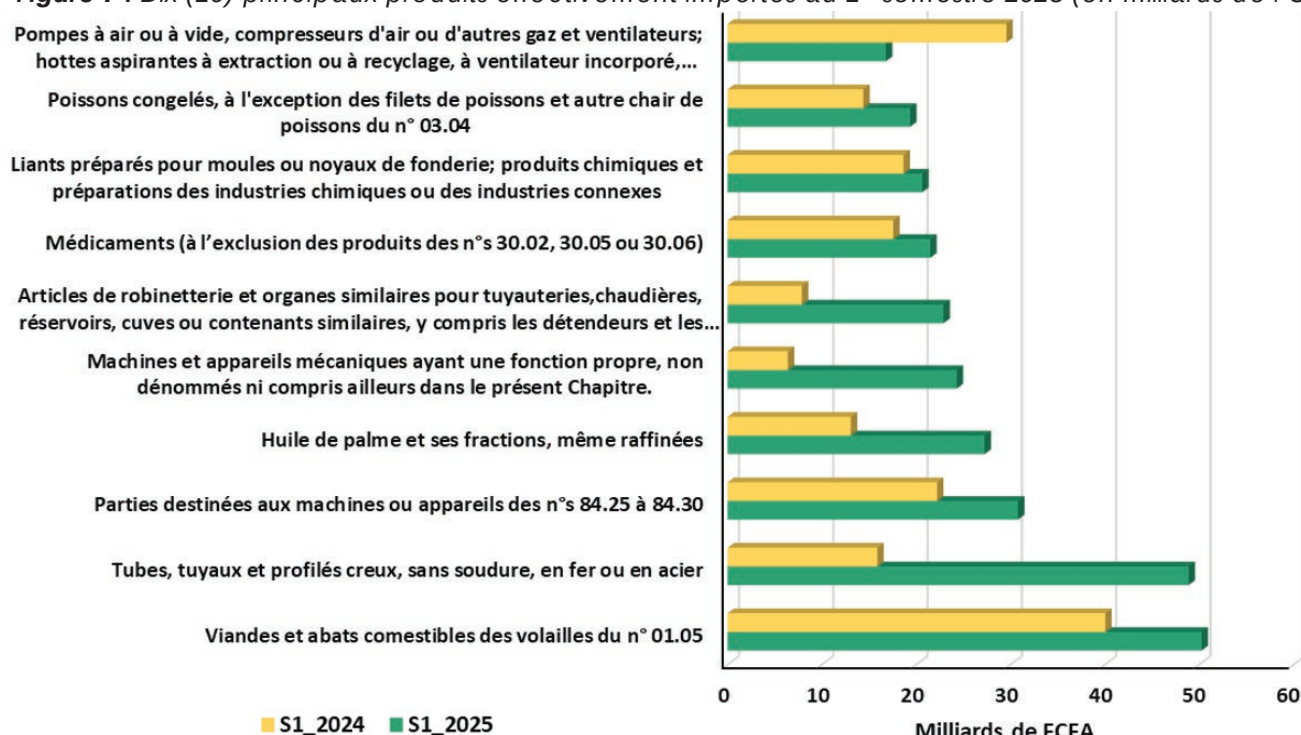
- Ouvrages en fonte, fer ou acier, en hausse de **69,99%**, représentant **41,73 milliards de FCFA** supplémentaires ;
- Viandes et abats comestibles, en augmentation de **25,83%**, correspondant à **15,10 milliards de FCFA** ;
- Graisses et huiles animales ou végétales, y compris les produits de leur dissociation, les graisses alimentaires élaborées et les cires d'origine animale ou végétale, en hausse de **103,50%**, soit **13,97 milliards de FCFA** ;
- Véhicules automobiles, tracteurs, cycles et autres véhicules terrestres, ainsi que leurs parties et accessoires, en progression de **29,66%**, soit **7,82 milliards de FCFA** de plus.

2.4.1. Principaux produits importés au 1^{er} semestre 2025

2.4.1.1. Principaux produits importés (en général)

Au 1^{er} semestre 2025, les importations de la République du Congo ont été dominées par les viandes et abats comestibles de volailles du n° 01.05, avec une valeur monétaire établie à **50,27 milliards de FCFA** et constituent le principal produit importé sur la période. Elles sont suivies des tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, en fer ou en acier, dont la valeur s'élève à **48,89 milliards de FCFA**, ainsi que des parties destinées aux machines ou appareils des n°s 84.25 à 84.30 pour **30,81 milliards de FCFA**. L'huile de palme et ses fractions se situent en 4^{ème} position avec **27,25 milliards de FCFA**, devant les machines et appareils mécaniques ayant une fonction propre qui totalisent **24,30 milliards de FCFA**.

Figure 7 : Dix (10) principaux produits effectivement importés au 1^{er} semestre 2025 (en milliards de FCFA)



En comparaison avec le 1^{er} semestre 2024, la valeur monétaire des dix (10) principaux produits importés au Congo au 1^{er} semestre 2025 a connu une hausse de **52,28%**, soit une augmentation de **97,07 milliards de FCFA**, passant de **185,66 milliards de FCFA** à **282,72 milliards de FCFA**. Cette progression est essentiellement portée par quelques produits :

- Les tubes, tuyaux et profilés en acier, dont la valeur a bondi de **207,80%**, passant de **15,88 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2024 à **48,89 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2025 ;

- Les parties destinées aux machines et appareils des n°s 84.25 à 84.30, affichant une progression en valeur de **38,70%**, soit **30,81 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2025 contre **22,21 milliards de FCFA** à la même période de l'année 2024 ;
- Les importations de machines et appareils mécaniques ayant une fonction propre ont quant à elles été multipliées par près de quatre (4), passant de **6,39 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2024 à **24,30 milliards** à la même période de 2025 ;
- Les importations d'articles de robinetterie et organes similaires pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires (y compris les détendeurs et les vannes thermostatiques) ont également enregistré une forte hausse de **190,76%**, passant de **7,88 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2024 à **22,90 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2025 ;
- L'huile de palme et ses fractions ont connu une progression en valeur d'importation de **108,66%**, passant de **13,06 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2024 à **27,25 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2025.

En revanche, les importations de pompes à air ou à vide, compresseurs d'air ou d'autres gaz et ventilateurs; hottes aspirantes à extraction ou à recyclage, à ventilateur incorporé, ont connu une baisse en valeur, passant de **29,57 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2024 à **16,79 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2025.

Composition de certains principaux produits importés au 1^{er} semestre 2025

Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, en fer ou en acier : il s'agit essentiellement des importations de tubes et tuyaux de cuvelage en fer en ou acier, dont la valeur s'est établie à **34,88 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2025 contre **10,13 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2024), ainsi que de tubes et tuyaux, autres qu'en acier inoxydable, sans soudure, utilisé pour oléoduc ou gazoduc, évalué à **6,87 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2025 contre **2,11 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2024.

Parties destinées aux machines ou appareils des n°s 84.25 à 84.30 : composées essentiellement des pièces de machines de sondage ou forage des No 8430.41 et 8430.49, évaluées à **25,54 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2025 contre **18,45 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2024, ainsi que des pièces de machines et appareils des No 84.26, 84.29, 84.30 pour une valeur de **2,76 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2025 contre **2,62 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2024.

Machines et appareils mécaniques ayant une fonction propre : se composent principalement de machines et appareils du 84.79, pour une valeur estimée à **14,69 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2025 contre **3,81 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2024, ainsi que des parties de ces machines et appareils estimée à **9,28 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2025 contre **1,16 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2024.

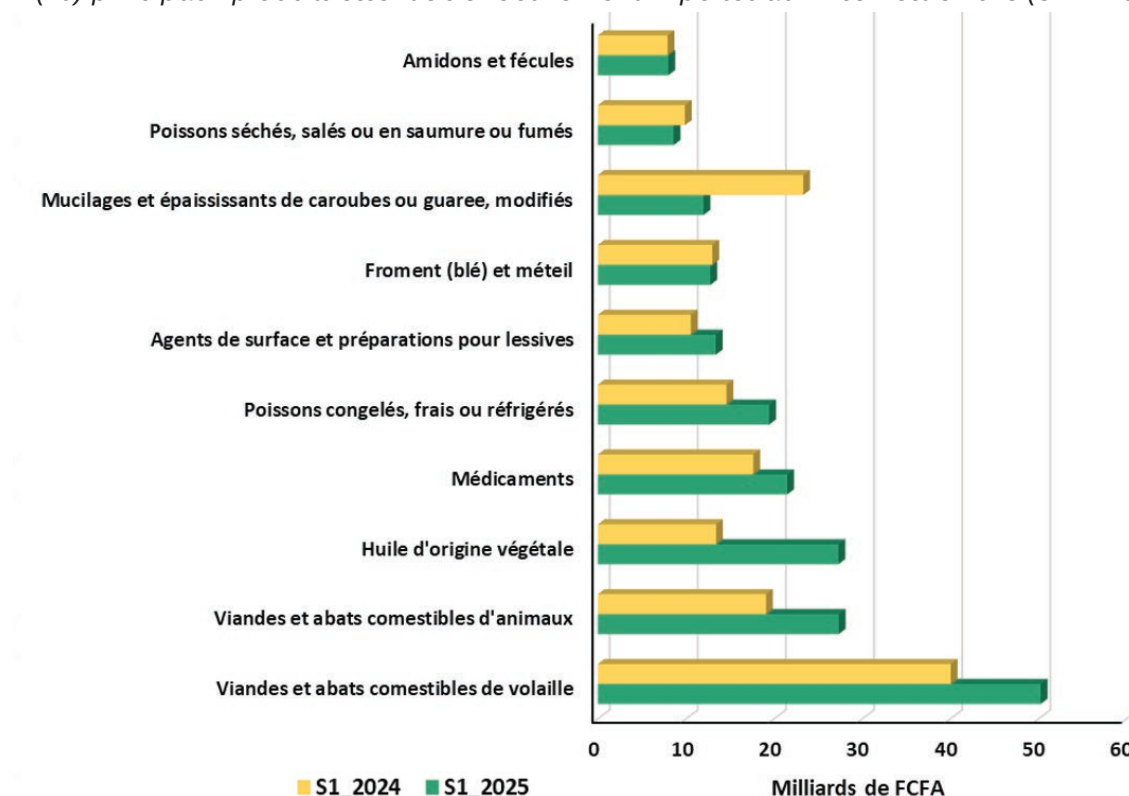
Articles de robinetterie et organes similaires pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires, y compris les détendeurs et les vannes thermostatiques : il s'agit principalement d'articles de robinetterie, à usages technique (utilisé principalement dans l'industrie pétrolière et minière), avec des importations valorisées à **18 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2025 contre **5,82 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2024.

2.4.1.2. Principaux produits essentiels importés au 1^{er} semestre 2025

Parmi les importations enregistrées figurent celles des produits concernés par le régime des autorisations spéciales d'importation (ASI). Il s'agit des produits réglementés par l'article 42 de la loi n°40-2018 du 28 décembre 2019 portant loi de finances 2019. Les produits essentiels ici, concernent les produits de ce régime spécial, et s'y ajoutent quelques autres produits (voir annexe 7).

Au 1^{er} semestre 2025, les importations de produits essentiels se sont établies à **295,15 milliards de FCFA**, et représentent environ **35,07%** de la valeur totale des importations. Les dix (10) principaux produits essentiels concentrent à eux seuls **200,73 milliards de FCFA**, soit **68,01%** de la valeur totale des importations de produits essentiels. Les viandes et abats comestibles de volaille avec **50,27 milliards de FCFA** et les viandes et abats comestibles d'animaux (**27,35 milliards de FCFA**), demeurent au 1^{er} semestre 2025, en tête des principaux produits essentiels importés en République du Congo, suivies des huiles d'origine végétale (**27,32 milliards de FCFA**). Les médicaments (**21,50 milliards de FCFA**) et les poissons congelés, frais ou réfrigérés (**19,47 milliards de FCFA**) occupent également une place importante, aux côtés des agents de surface et préparations pour lessives (**13,40 milliards de FCFA**).

Figure 8 : Dix (10) principaux produits essentiels effectivement importés au 1^{er} semestre 2025 (en milliards de FCFA)



En glissement annuel, la valeur des importations des dix (10) principaux produits essentiels a progressé de **18,41%**, passant de **169,69 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2024 à **200,73 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2025. Cette évolution est principalement portée par les importations de trois (3) groupes de produits :

- Les importations d'huiles d'origine végétale ont plus que doublé, atteignant **27,32 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2025 contre **13,43 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2024, sous l'effet d'une forte hausse des achats d'huiles de palme raffinées (**27,22 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2025 contre **12,94 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2024).
- Les viandes et abats de volailles ont connu une hausse en valeur d'achat, passant de **40,05 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2024 à **50,27 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2025, principalement soutenus par la hausse des importations de morceaux et abats de coqs et poules (**37,66 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2025 contre **30,26 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2024).
- De même, la valeur des importations de viandes et abats comestibles d'animaux a augmenté de façon notable, passant de **19,10 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2024 à **27,35 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2025, une évolution due principalement aux importations de viandes et abats porcins (**14,75 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2025 contre **11,54 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2024), ainsi que de boyaux, vessies et estomacs d'animaux (tripes de bœuf, poumons de bœuf, etc.), passant de **675,87 millions de FCFA** à **4,05 milliards de FCFA**.

Les autres principaux produits essentiels ont connu une progression plus modérée, à l'exception de certains ayant accusés un repli, en particulier les mucilages et épaississants de caroubes ou guar modifiée, dont la valeur a baissé de **48,47%**, passant de **23,31 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2024 à **12,01 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2025. Ce recul s'explique principalement par une forte diminution des importations de gomme de guar, passant de **23,19 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2024 à **11,96 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2025.

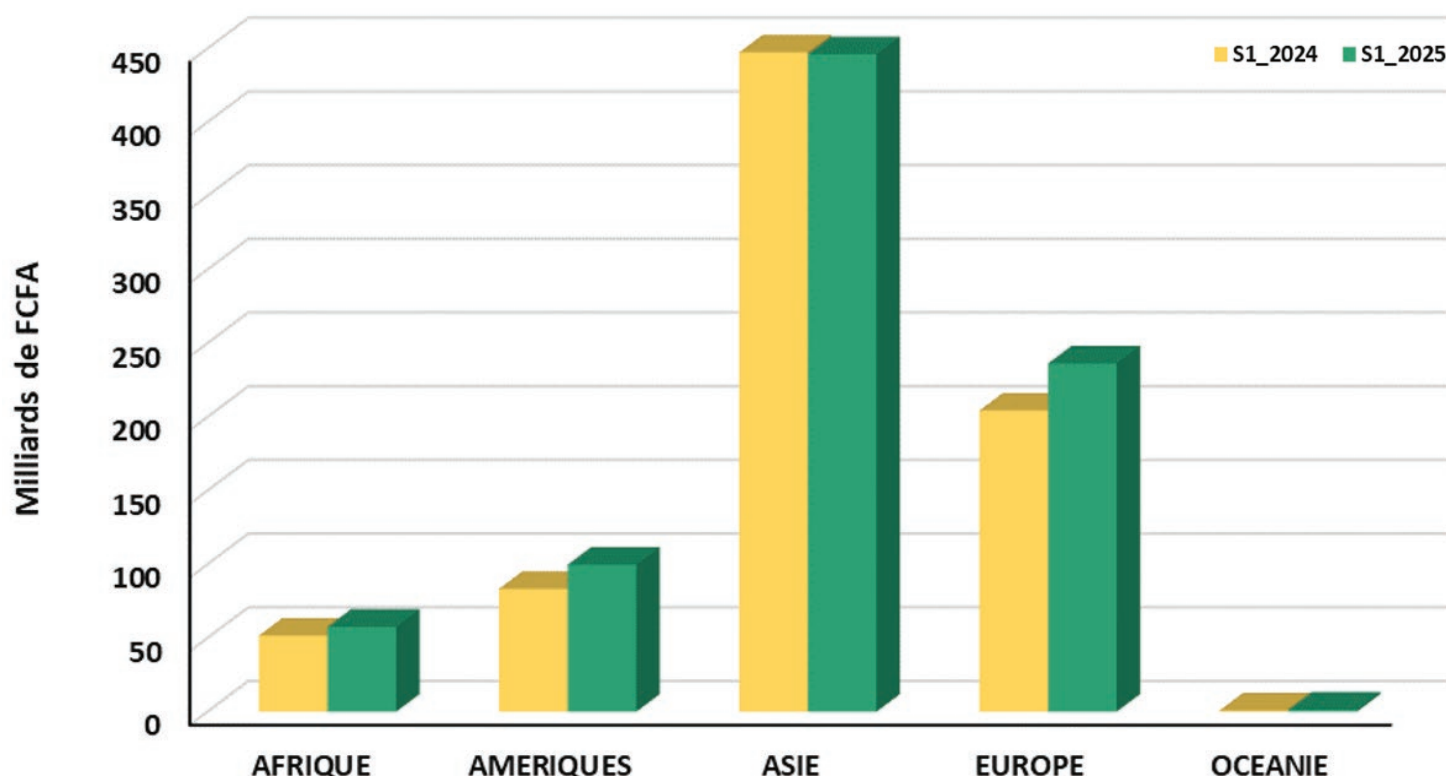
2.4.2. Importations du Congo selon les zones géographiques au 1^{er} semestre 2025

2.4.2.1. Importations du Congo par continent au 1^{er} semestre 2025

L'Asie demeure le principal marché d'approvisionnement de la République du Congo avec des importations évaluées à **446,20 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2025, soit **53,02%** de la valeur

totale des importations du pays sur cette période. L'Europe occupe la 2^{ème} place avec **236,33 milliards de FCFA**, représentant **28,09%** du total des importations, suivie des Amériques avec **99,82 milliards de FCFA (11,86%** de part de marché). L'Afrique vient en 4^{ème} position avec **57,64 milliards de FCFA**, correspondant à **6,85%** de part de marché, tandis que les importations en provenance de l'Océanie restent marginales, à **1,49 milliard de FCFA (0,18%** de part de marché).

Figure 9 : Importations (effectives) du Congo selon le continent de provenance (en milliards de FCFA)



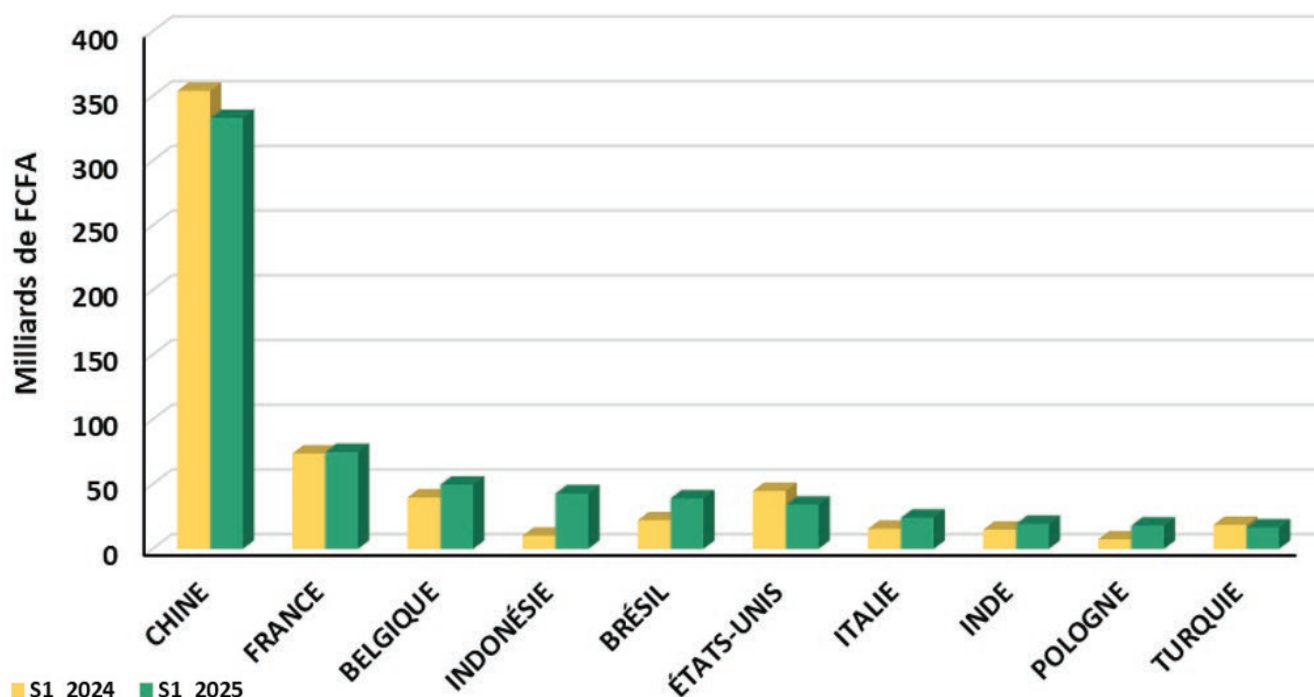
En glissement annuel, seuls les achats du Congo en provenance d'Asie ont enregistré un léger recul de **0,27%**, soit une contraction de **1,22 milliard de FCFA**, passant de **447,42 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2024 à **446,20 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2025. En revanche, les autres continents ont connu une hausse de leurs exportations vers la République du Congo. Les importations en provenance d'Europe ont progressé de **15,59% (+31,88 milliards de FCFA)**, passant de **204,46 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2024 à **236,33 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2025. Celles en provenance des Amériques ont augmenté de **19,64% (+16,39 milliards de FCFA)**, atteignant **99,82 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2025 contre **83,44 milliards de FCFA** à la même période en 2024. Les importations en provenance d'Afrique ont également progressé de **10,71% (+5,53 milliards de FCFA)**, s'établissant à **57,24 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2025 contre **51,70 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2024.

2.4.2.2. Principaux pays partenaires du Congo à l'importation au 1^{er} semestre 2025

Au 1^{er} semestre 2025, la Chine demeure le principal partenaire commercial du Congo, avec des importations estimées à **333,17 milliards de FCFA**, soit **39,59%** de la valeur totale des importations sur cette période. Elle est suivie par la France avec **74,96 milliards de FCFA (8,91%)**, la Belgique avec **49,80 milliards de FCFA (5,92%)** et l'Indonésie, qui enregistre une forte percée avec **43,01 milliards de FCFA**, soit **5,11%** de la valeur totale des importations du Congo, contre seulement **1,31%** au 1^{er} semestre 2024. Viennent ensuite le Brésil avec **39,20 milliards de FCFA (4,66%)**, les États-Unis avec **34,32 milliards de FCFA (4,08%)**, l'Italie avec **24,24 milliards de FCFA (2,88%)**, l'Inde avec **19,41 milliards de FCFA (2,31%)**, la Pologne avec **18,09 milliards de FCFA (2,15%)** et enfin la Turquie avec **16,68 milliards de FCFA (1,98%)**.

Au total, ces dix (10) principaux pays fournisseurs du Congo ont concentré **652,87 milliards de FCFA**, soit **77,59%** des importations de la République du Congo au 1^{er} semestre 2025.

Figure 10 : Dix (10) principaux partenaires du Congo à l'importation (effective) (en milliards de FCFA)



En comparaison avec le 1^{er} semestre 2024, la valeur totale des importations du Congo en provenance des dix (10) principaux pays partenaires a progressé de **8,48%**, passant de **601,82 milliards de FCFA** à **652,87 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2025. Toutefois, cette évolution recouvre des dynamiques contrastées selon les partenaires commerciaux.

La Chine, principal fournisseur du Congo, a enregistré un recul de **5,89%** (**-20,86 milliards de FCFA**), avec des importations établies à **333,17 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2025 contre **354,03 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2024. Ce repli s'explique principalement par la baisse des importations de certains équipements industriels, notamment les appareils et dispositifs pour la liquéfaction de l'air ou d'autres gaz (établies à **6,32 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2025 contre **23,74 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2024), les pompes à air ou à vide, compresseurs et ventilateurs (établies à **14,24 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2025 contre **28,13 milliards** au 1^{er} semestre 2024) ainsi que les groupes électrogènes et convertisseurs rotatifs électriques (établies à **9,17 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2025 contre **28,02 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2024).

Les importations du Congo en provenance des États-Unis ont également affiché un recul marqué de **23,52%** (**-10,55 milliards de FCFA**), passant de **44,88 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2024 à **34,32 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2025. Ceci s'explique principalement par l'absence des exportations de groupes électrogènes et convertisseurs rotatifs électriques des États-Unis vers le Congo au 1^{er} semestre 2025, qui représentaient **13,90 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2024.

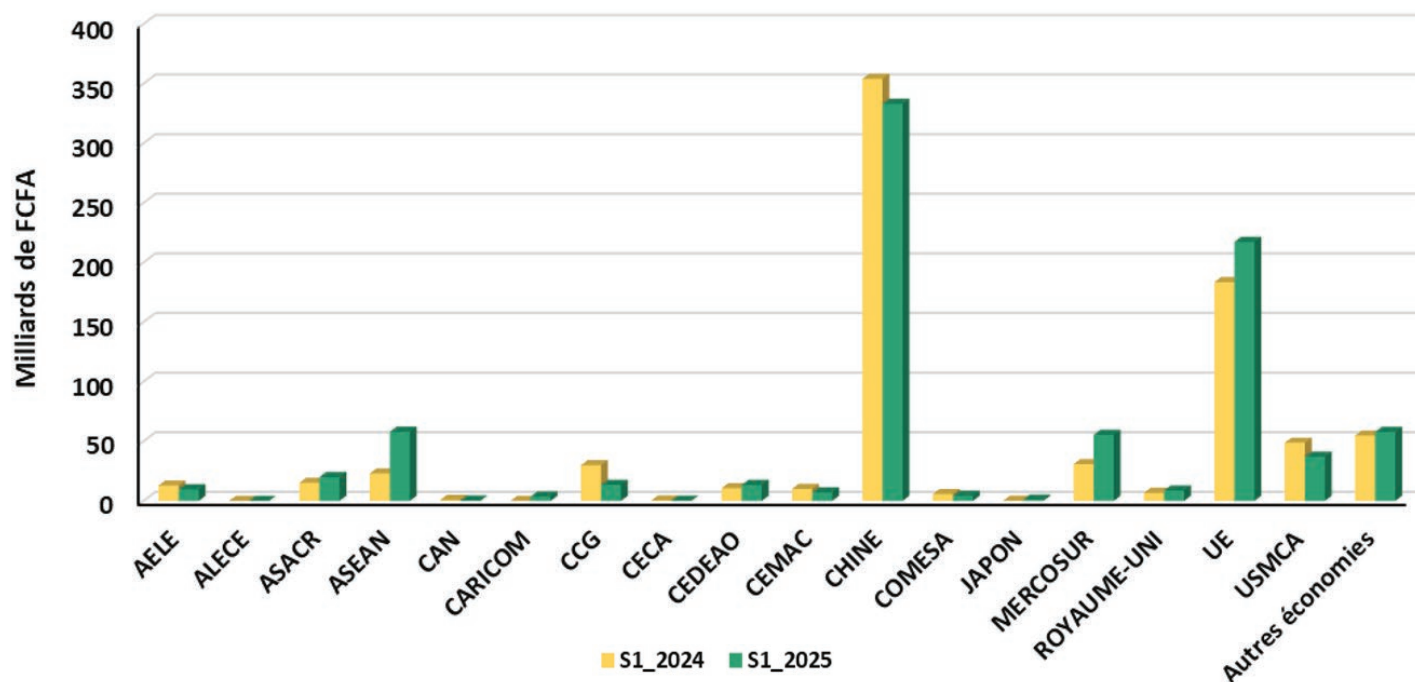
En revanche, plusieurs partenaires ont vu leurs exportations vers le Congo fortement augmentées en valeur, notamment l'Indonésie qui a enregistré une croissance spectaculaire de **316,10%** (**+32,67 milliards de FCFA**), passant de **10,34 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2024 à **43,01 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2025. Ceci s'explique principalement par la hausse des importations d'huile de palme et ses fractions en provenance de ce pays, passant de **8,50 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2024 à **25,77 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2025. Les exportations du Brésil à destination du Congo ont connu également une forte progression en valeur de **76,63%** (**+17,01 milliards de FCFA**), passant de **22,19 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2024 à **39,20 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2025. Cette hausse est principalement due à l'augmentation des achats de viandes et abats comestibles de volailles du n° 01.05 en provenance de ce pays, établis à **18,04 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2025 contre **11,20 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2024.

2.4.3. Importations du Congo selon les zones économiques au 1^{er} semestre 2025

2.4.3.1. Importations du Congo par zones économiques au 1^{er} semestre 2025

Sur le plan des zones économiques (hors Chine), au 1^{er} semestre 2025, **25,82%** des importations de la République du Congo proviennent de l'Union européenne (UE), pour une valeur estimée à **217,27 milliards de FCFA**. Les exportations de l'UE vers le Congo sont concentrées sur cinq (5) pays : la France, la Belgique, l'Italie, la Pologne et les Pays-Bas, qui représentent à eux seuls **82,92%** des ventes de l'UE à destination du Congo, soit **180,17 milliards de FCFA**. L'Association des Nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN) constitue la 2^{ème} zone économique d'approvisionnement avec **58,04 milliards de FCFA** de biens exportés vers le Congo. Cette performance est principalement portée par l'Indonésie, qui assure à elle seule **74,10%** des ventes de la communauté. Le MERCOSUR occupe la 3^{ème} place avec **55,39 milliards de FCFA**, grâce à la hausse des exportations du Brésil et de l'argentine vers le Congo.

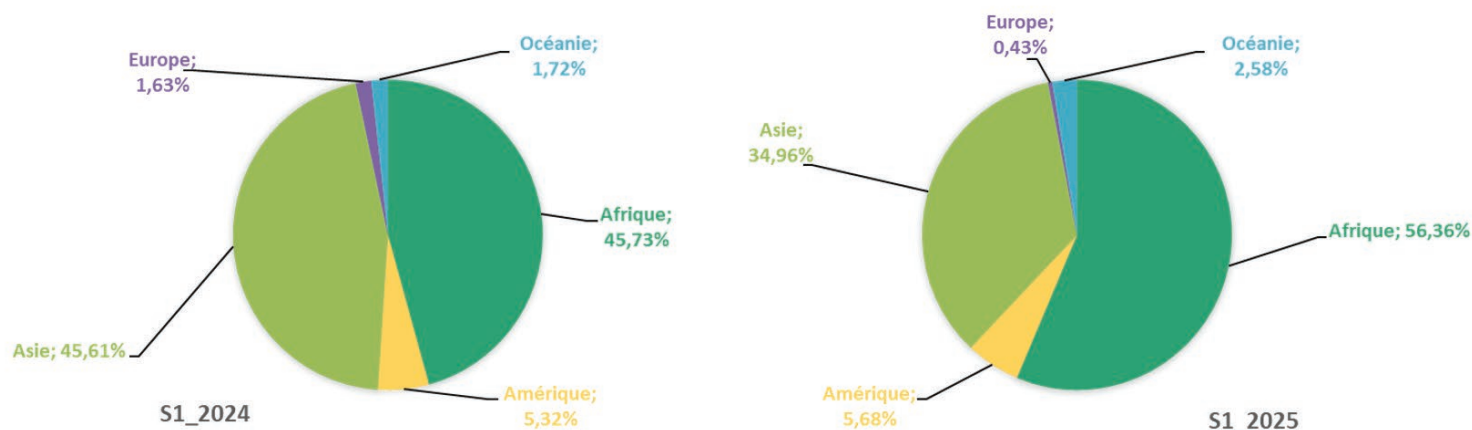
Figure 11 : Importations (effectives) du Congo selon les zones économiques de provenance (en milliards de FCFA)



En glissement annuel, les importations en provenance de l'Union européenne (UE) ont augmenté de **18,41%** (+**33,78 milliards de FCFA**), passant de **183,48 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2024 à **217,27 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2025. Cette hausse s'explique principalement par une hausse des exportations de médicaments en doses (autres que des n°s 3004.10 à 3004.50) de l'Union vers le Congo, passant de **12,84 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2024 à **20,75 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2025. Parallèlement, les importations du Congo en provenance de l'ASEAN ont connu une hausse de **151,60%** (+**34,97 milliards de FCFA**), établies à **58,04 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2025 contre **23,07 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2024. Celles en provenance de la CEDEAO ont affiché également une progression de **25,68%** (+**2,76 milliards de FCFA**), passant de **10,73 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2024 à **13,49 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2025. Cette hausse est tirée par l'augmentation des exportations du Sénégal (passant de **842,77 millions de FCFA** au 1^{er} semestre 2024 à **4,90 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2025) ainsi que par la montée des importations de gazoles en provenance du Nigéria (**2,77 milliards de FCFA**) et du Togo (**1,60 milliard de FCFA**), pour un total de **4,39 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2025 contre **1,57 milliard de FCFA** la même période de l'année 2024.

En revanche, les importations issues de la COMESA ont reculé de **25,05%** (-**1,44 milliard de FCFA**), principalement en raison du fort repli des achats de mélanges de substances odoriférantes et mélanges (y compris les solutions alcooliques) à base d'une ou de plusieurs de ces substances (utilisés dans la fabrication de boissons) en provenance d'Égypte, qui sont passés de **3,27 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2024 à **867,13 millions de FCFA** au 1^{er} semestre 2025.

Figure 12 : Structure des autres économies (importations effectives)



2.4.3.2. Importations (effectives) du Congo en provenance des pays membres de la CEEAC au 1^{er} semestre 2025

Au 1^{er} semestre 2025, les importations du Congo en provenance des pays de la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC) se sont établies à **9 656,03 millions de FCFA**, contre **13 473,85 millions de FCFA** au 1^{er} semestre 2024, soit une baisse de **28,34%** en glissement annuel. Cette contraction s'explique principalement par le recul des importations de métaux communs et ouvrages en ces métaux, passées de **8 734,15 millions de FCFA** au 1^{er} semestre 2024 à **2 825,37 millions de FCFA** au 1^{er} semestre 2025.

Tableau 7 : Importations (effectives) du Congo en provenance des pays membres de la CEEAC (en millions de FCFA)

Pays de la CEEAC	S1_2024			S1_2025		
	Rang	Valeur	Part (%)	Rang	Valeur	Part (%)
GABON	1	8 856,68	65,73%	1	4 081,30	42,27%
CAMEROUN	3	1 230,01	9,13%	2	3 036,36	31,45%
ANGOLA	2	2 726,99	20,24%	3	1 648,55	17,07%
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO	4	625,28	4,64%	4	823,99	8,53%
GUINÉE ÉQUATORIALE	5	34,89	0,26%	5	65,84	0,68%
Total CEEAC		13 473,85	100%		9 656,03	100%

2.4.3.3. Importations (effectives) du Congo en provenance des pays membres de la CEMAC au 1^{er} semestre 2025

Au 1^{er} semestre 2025, les importations du Congo en provenance des pays de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) se sont établies à **7 183,50 millions de FCFA**, contre **10 121,58 millions de FCFA** au 1^{er} semestre 2024, soit une baisse de **29,03%**. Les importations du Congo en provenance de la CEMAC restent largement dominées par le Gabon et le Cameroun, qui ont concentré ensemble près de **99,08%** des ventes totales de la communauté.

Tableau 8 : Importations (effectives) du Congo en provenance des pays membres de la CEMAC (en millions de FCFA)

Pays de la CEMAC	S1_2024			S1_2025		
	Rang	Valeur	Part (%)	Rang	Valeur	Part (%)
GABON	1	8 856,68	87,50%	1	4 081,30	56,81%
CAMEROUN	2	1 230,01	12,15%	2	3 036,36	42,27%
GUINÉE ÉQUATORIALE	3	34,89	0,34%	3	65,84	0,92%
Total CEMAC		10 121,58	100%		7 183,50	100%

2.5. Statistiques des exportations effectives au 1^{er} semestre 2025

Nous rappelons que toute déclaration d'exportation (DE) doit obligatoirement être associée à un ou plusieurs transports à l'exportation (TE). Ce dernier permet de suivre les déclarations converties en opérations d'exportation effectives, notamment dans le but de prévenir les fuites de capitaux.

Au 1^{er} semestre 2025, la valeur des exportations réelles de la République du Congo s'est établie à **46,27 milliards de FCFA**, contre **100,37 milliards de FCFA** à la même période en 2024, marquant ainsi une baisse de **53,91%**, soit un recul de **54,11 milliards de FCFA**. Cette contre-performance s'explique principalement par l'absence d'exportations de cathodes de cuivre et de zinc brut, dont les valeurs avaient respectivement atteint **19,63 milliards de FCFA** et **1,85 milliard de FCFA** au 1^{er} semestre 2024. Elle résulte également d'une forte baisse des exportations de machines et appareils, passées de **16,21 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2024 à **4,14 milliards de FCFA** au 1^{er} semestre 2025, soit un recul de **74,43%**, ainsi que des matériels de transport, dont la valeur a chuté de **19,24 milliards de FCFA** à seulement **806,77 millions de FCFA** au 1^{er} semestre 2025, correspondant à une baisse de **95,81%**.

2.5.1. Principaux produits effectivement exportés au 1^{er} semestre 2025

La valeur des dix (10) principaux produits exportés par la République du Congo au 1^{er} semestre 2025 s'est établie à **40,87 milliards de FCFA**, soit **88,34%** de la valeur totale des exportations effectives. Ces exportations ont été dominées par les bois sciés (**37,80%**), les bois bruts (**26,07%**) et les ciments hydrauliques (**19,58%**), confirmant la prépondérance du bois et du ciment, qui ont représenté ensemble plus de **83%** des exportations effectives au cours du 1^{er} semestre 2025. En effet, les exportations de bois sciés se sont établies à **17 488,63 millions de FCFA**, celles de bois bruts à **12 060,90 millions de FCFA** et celles de ciments hydrauliques à **9 057,92 millions de FCFA**. Les autres produits, tels que les feuilles pour placage, les ouvrages en fer ou en acier, les engrais potassiques et le cacao brut, ont affiché des parts relativement marginales.

Tableau 9 : Dix (10) principaux produits exportés (effectives) au 1^{er} semestre 2025 (en millions de FCFA)

Produits	S1_2024		S1_2025	
	Valeur	Part (%)	Valeur	Part (%)
Bois sciés ou dédossés longitudinalement	14 521,79	14,47%	17 488,63	37,80%
Bois bruts, même écorcés, désaubiés ou équarris.	17 558,47	17,49%	12 060,90	26,07%
Ciments hydrauliques (y compris les ciments non pulvérisés dits « clinkers »)	4 053,09	4,04%	9 057,92	19,58%
Feuilles pour placage	959,36	0,96%	1 002,78	2,17%
Autres ouvrages en fer ou en acier.	134,82	0,13%	425,04	0,92%
Bois profilés tout au long d'une ou de plusieurs rives, faces ou bouts	866,80	0,86%	371,60	0,80%
Engrais minéraux ou chimiques potassiques	-	0,00%	136,64	0,30%
Constructions et parties de constructions en fonte, fer ou acier, à l'exception des constructions préfabriquées du n° 94.06	252,37	0,25%	134,23	0,29%
Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, en fer ou en acier	9,78	0,01%	107,02	0,23%
Cacao en fèves et brisures de fèves, bruts ou torréfiés	211,78	0,21%	88,50	0,19%
Dix (10) principaux produits exportés	38 568,27	38,42%	40 873,26	88,34%
Machines et appareils	16 205,76	16,15%	4 144,03	8,96%
Matériel de transport	19 243,73	19,17%	806,77	1,74%
Autres produits	26 357,13	26,26%	441,61	0,95%
Totale exportation effective	100 374,89	100%	46 265,67	100%

En glissement annuel, la valeur des exportations des dix (10) principaux produits est passée de **38 568,27 millions de FCFA** au 1^{er} semestre 2024 à **40 873,26 millions de FCFA** au 1^{er} semestre 2025, soit une progression de **5,99%**. Cette évolution positive résulte principalement de la hausse des exportations de ciments hydrauliques (**+123,48%**), passées de **4 053,09 millions de FCFA** au 1^{er} semestre 2024 à **9 057,92 millions de FCFA** au 1^{er} semestre 2025, ainsi que de celles de bois sciés (**+20,43%**), passées de **14 521,79 millions de FCFA** au 1^{er} semestre 2024 à **17 488,63 millions de FCFA** au 1^{er} semestre 2025. En revanche, les exportations de bois bruts ont connu une forte baisse en valeur (**-31,31%**), passant de **17 558,47 millions de FCFA** au 1^{er} semestre 2024 à **12 060,90 millions de FCFA** au 1^{er} semestre 2025.



PORTE OCÉANE DE L'AFRIQUE CENTRALE

- UN TERMINAL À CONTENEUR DE 42 HECTARES
- PLUS DE 500 M DE LONGUEUR DE QUAIS
- UN TIRANT D'EAU DE -16H
- UN PARC À BOIS DE 114455 M²
- UN PARC AUTOMOBILE DE 11 000 M²
- UNE ZONE LOGISTIQUE DE DEPOTAGE DE MARCHANDISE DE 4,5 HECTARES 1006
- 941 EVP EN 2022
- UNE CAPACITÉ D'ACCUEIL DE PLUS DE 11 NAVIRES SIMULTANEMENT SUR SES QUAIS



www.papn-cg.org





GUICHET UNIQUE DES OPÉRATIONS
TRANSFRONTALIÈRES

RENDEZ-VOUS EN 2026



FORUM
NUMERIQUE
CONGO

ÈME ÉDITION

www.forumnumeriquecongo.net

**LA MEILLEURE EXPERTISE
DONT VOUS AVEZ BESOIN**



GRINSO & ASSOCIES

NOS SERVICES

① Conseil

Droit du numérique, Management des Systèmes d'Information, Ingénierie Informatique, Gestion de projets, MOA-MOE, Stratégie, Logistique, Marketing technologique.

② Etudes

Prospective du Marché, Audit Informatique, Elaboration du business model (model d'affaires), Elaboration du business plan, Elaboration des cahiers de charges Informatiques, Elaboration des cahiers de charges Juridiques, Elaboration de notes conceptuelles, Formalisation des cahiers des charges d'externalisation logistique.

③ Événementiel

Organisation: Conférences, Forums, Séminaires, Ateliers (Informatique, Commerce International, Transport et logistique), Location stands.

④ Formations

Droit du Numérique, Développement Logiciel, Réseaux Informatiques, Stratégie Commerciale, Technique de Communication, Développement Marketing, Pilotage et Gestion des RH.

A propos du CABINET

Le cabinet «**Grinso & Associés**» de droit congolais est né de l'union entre des ingénieurs informaticiens et des juristes du numérique. Il s'engage à promouvoir la confiance numérique dans une société où la population garde une attitude frileuse en face du progrès numérique.

Premier concepteur et organisateur du forum numérique au Congo depuis sa première édition en 2018, il représente aujourd'hui l'excellence dans la transformation digitale des procédures administratives.

Email: grinsoas@gmail.com

Tél.: +242 06 864 38 61

TABLEAUX DE SYNTHÈSE

Tableau 10 : Balance commerciale et taux de couverture par continent (intentions)

	S1_2024		S1_2025	
	Balance commerciale (en millions de FCFA)	Taux de couverture (%)	Balance commerciale (en millions de FCFA)	Taux de couverture (%)
AFRIQUE	- 409 106,32	35,02	- 1 060 131,10	9,54
Afrique Australe	- 352 839,15	0,05	- 19 598,29	31,04
Afrique Centrale	- 88 399,64	52,96	- 26 718,08	66,98
Afrique de l'Est	- 5 806,49	0,38	1 354,48	138,40
Afrique de l'Ouest	74 904,25	263,67	- 989 246,24	4,09
Afrique du Nord	- 36 965,28	0,28	- 25 922,96	6,12
AMERIQUES	- 153 225,92	1,86	- 118 207,08	32,74
Amérique Centrale	- 2 836,13	0,16	- 2 743,77	0,01
Amérique du Nord	- 51 557,83	5,16	13 504,72	130,86
Amérique du Sud	- 98 574,06	0,03	- 125 267,48	0,05
Les Caraïbes	- 257,90	20,16	- 3 700,56	5,64
ASIE	- 666 341,12	23,82	- 914 834,33	10,11
Asie Antérieure	- 98 394,68	2,08	- 66 552,39	13,82
Asie Centrale	- 2,73	0	- 9,18	32,77
Asie d'Extrême-Orient	- 577 930,46	13,32	- 651 876,75	11,64
Asie du Sud	17 295,65	145,05	- 55 802,53	1,96
Asie du Sud-Est	- 7 308,91	89,41	- 140 593,48	3,56
EUROPE	- 611 248,52	3,46	- 400 539,36	19,09
Europe de l'Est	- 39 675,17	0,41	- 56 549,05	0,04
Europe de l'Ouest	- 359 056,57	3,20	- 213 879,13	27,47
Europe du Nord	- 115 286,18	4,35	- 50 046,86	17,86
Europe du Sud	- 97 185,66	4,57	- 80 064,33	3,10
Non Renseigne (UE)	- 44,95	0	-	-
OCEANIE	- 4 848,83	1,86	- 7 397,49	0,66
Australasie	- 4 846,21	1,86	- 4 205,73	1,16
Mélanésie	- 2,62	0	-	-
Micronésie	-	-	- 3 191,76	0
Total	- 1 844 770,72	19,74	- 2 501 109,37	12,79

Tableau 11 : Balance commerciale et taux de couverture des échanges avec les pays de la CEMAC (intentions)

	S1_2024		S1_2025	
	Balance commerciale (en millions de FCFA)	Taux de couverture (%)	Balance commerciale (en millions de FCFA)	Taux de couverture (%)
Gabon	- 44 051,36	2,76	6 203,91	124,86
Cameroun	2 698,79	149,37	3 404,24	151,73
Guinée Équatoriale	- 2 863,23	90,04	364,35	198,46
République Centrafricaine	531,35		536,13	5 253,08
Tchad	28,65		- 11,95	97,62
CEMAC	- 43 655,79	45,10	10 496,68	132,38

Tableau 12 : Balance commerciale et taux de couverture des échanges avec les pays de la CEEAC (intentions)

	S1_2024		S1_2025	
	Balance commerciale (en millions de FCFA)	Taux de couverture (%)	Balance commerciale (en millions de FCFA)	Taux de couverture (%)
Angola	- 50 102,12	14,07	- 32 225,77	23,43
Gabon	- 44 051,36	2,76	6 203,91	124,86
Cameroun	2 698,79	149,37	3 404,24	151,73
République Démocratique du Congo	5 358,27	110,69	- 5 115,59	20,07
Tchad	28,65		- 11,95	97,62
Guinée Équatoriale	- 2 863,23	90,04	364,35	198,46
Burundi			- 37,53	0
République Centrafricaine	531,35		536,13	5 253,08
Sao Tomé-et-Principe			126,60	
CEEAC	- 88 399,64	52,96	- 26 755,61	66,95

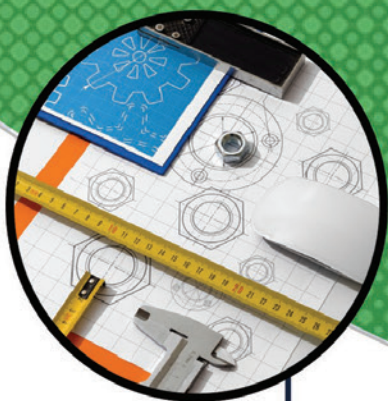
QUI SOMMES-NOUS ?

L'ACONOQ veille à la mise en œuvre du système national de normalisation et de gestion de la qualité(image)



NOS MISSIONS

- L'agence congolaise de normalisation et de la qualité est un établissement public à caractère administratif et technique.
- Assurer les travaux de normalisation, de métrologie, de certification et de promotion de la qualité dans tous les secteurs d'activités socio-économiques.



LA METROLOGIE

Garantir la fiabilité des mesures pour un échange commercial équitable(image)

- Accompagnement des entreprises à la mise en place de la fonction métrologie...
- Vérification primitives et périodiques des instruments de mesure soumis au contrôle métrologique légal

Le Laboratoire de Masse de l'ACONOQ : Pilier de la Fiabilité des Mesures en République du Congo(images)

Dans le cadre de ses missions de régulation et de contrôle métrologique, l'Agence Congolaise de Normalisation et de la Qualité (ACONOQ) a mis en place un Laboratoire de Masse moderne, dédié à l'étalonnage et à la vérification des instruments de mesure de masse. Ce laboratoire constitue le premier maillon essentiel du Système National de Métrologie



LA NORMALISATION

- Identifier les besoins nationaux en normes
- Contribuer à la formulation de la politique nationale de normalisation;
- Recenser les besoins nationaux en normes, établir les programmes annuels des travaux de normalisation et en assurer le suivi;
- Centraliser et coordonner tous les travaux de normalisation sur l'étendue du territoire national;
- Gérer le répertoire national des normes;
- Veiller à l'application des normes dans tous les secteurs d'activités;
- Élaborer les requêtes d'assistance et de financement, des activités de l'agence auprès des partenaires étrangers;
- Promouvoir la coopération avec les organismes internationaux, régionaux et sous- régionaux de normalisation

Au Service de la conformité et de la protection des consommateurs en République du Congo

Que certifions-nous ?

Le système de certification congolais englobe les produits, les services, les procédés, les systèmes et les compétences des personnes, garantissant ainsi la qualité et la conformité des produits et services offerts sur le marché. On peut citer :

1. Produits

La certification des produits a pour objectif d'assurer leur conformité aux normes applicables et aux règlements spécifiques en vigueur. Ce processus englobe à la fois les produits issus de la production locale et importés, permettant ainsi aux consommateurs de bénéficier de produits fiables et de qualité. S'agissant des produits importés, la République du Congo a institué par loi de finance n° 51-2021 du 31 décembre 2021 portant loi de finance 2022, dans son chapitre 3, l'obligation d'évaluer la conformité des produits/marchandises avant embarquement et à destination du Congo. Le Programme Congolais d'Évaluation de la Conformité (PCEC), établi par la loi de finances, impose la certification obligatoire des produits importés. Selon cette exigence, « toute marchandise destinée au Congo doit être accompagnée d'un certificat de conformité (CoC) ».

2. Services

La certification des services garantit que ceux-ci respectent des critères de qualité définis. Cela est particulièrement important dans des secteurs tels que la santé, l'éducation et le tourisme, où la satisfaction des clients

et la sécurité sont primordiales. En certifiant les services, nous renforçons la confiance des utilisateurs et favorisons la compétitivité des entreprises.

3. Procédés

La certification des procédés concerne les méthodes et techniques utilisées dans la production et la prestation de services. En validant ces procédés, nous nous assurons qu'ils sont efficaces, sûrs et respectueux des normes environnementales. Cela contribue à l'optimisation des ressources et à la réduction des impacts négatifs sur l'environnement.

4. Systèmes

La certification des systèmes, tels que les systèmes de gestion de la qualité ou de l'environnement, permet d'établir des pratiques de gestion efficaces au sein des organisations. Cela favorise non seulement l'amélioration continue, mais aussi la conformité aux exigences légales et réglementaires.

5. Compétences des Personnes

La certification des compétences des individus est essentielle pour garantir que les professionnels disposent des qualifications nécessaires pour exercer leur métier. Cela contribue à améliorer la qualité des services fournis et à renforcer la confiance des consommateurs dans les compétences des prestataires.



PROMOTION DE LA QUALITE

- Mise en œuvre des systèmes de management intégré (Qualité, Sécurité, Environnement)
- Appui aux artisans, PME, industries et institutions
- Formation aux Bonnes Pratiques d'Hygiène (BPH), HAC-CP, etc.
- Développement d'une culture qualité à l'échelle nationale

**10, Impasse, rue Jean Marie
NIABIA derrière le club
hippique de Brazzaville**

www.aconoq.cg
contact@aconoq.cg

STATISTIQUES DES INTENTIONS D'EXPORTATION

Tableau 13 : Principaux produits du Congo à l'exportation (intentions) au 1^{er} semestre 2025 (en millions de FCFA)

Principaux produits	S1_2024	S1_2025
Huiles brutes de pétrole ou de minéraux bitumineux	162 611,67	166 471,11
Huiles brutes de pétrole	162 611,65	166 471,11
Huiles brutes de minéraux bitumineux autres que les huiles de pétrole	0,03	-
Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux, autres que les huiles brutes	115 230,28	43 995,31
Fiouls lourds	108 549,11	42 103,70
Essence ordinaire	4 747,70	1 810,62
Gazoles	58,10	68,75
Huiles, lubrifiants et préparations du 271019 autres que du 27101910 au 27101970	0,82	11,73
Autres produits	1 874,55	0,50
Bois sciés ou dédossés longitudinalement	23 458,75	32 231,67
Bois de sapelli sciés séchés, d'une épaisseur > 6mm	7 162,66	9 109,41
Bois de sapelli sciés humide, d'une épaisseur > 6mm	4 906,38	5 639,90
Bois d'Ayous (Oboché) scié, séché d'1 épaisseur > 6mm	988,86	2 354,50
Bois d'Azobé scié, humide d'1 épaisseur > 6mm	1 012,23	1 778,09
Autres produits	9 388,63	13 349,76
Bateaux-phares, bateaux-pompes, bateaux-dragueurs, pontons grues et autres bateaux pour lesquels la navigation n'est qu'accessoire	27 913,88	24 604,61
Bateaux dragueurs	-	17 147,85
Bateaux à usages techniques et spéciaux	27 913,25	7 456,76
Plates-formes de forage ou d'exploitation flottantes ou submersibles	0,64	-
Bateaux pour le transport de personnes ou de marchandises	7 967,09	21 620,67
Bateaux pour le transport marchandises & personnes navigation maritime, jauge brute>250 tonnes	7 967,09	10 150,37
Bateaux pour le transport marchandises & personnes navigation intérieure	-	7 387,07
Bateaux pour le transport marchandises & personnes navigation maritime, jauge brute <= 250 tonnes	-	4 083,24
Bois bruts, même écorcés, désaubiérés ou équarris	13 381,26	15 651,64
Bois bruts Okoumé, non équarri	9 098,06	7 374,93
Bois bruts de Padouk, non équarri	734,08	1 331,69
Autres bois bruts tropicaux, non équarris ndnca	169,42	1 040,10
bois bruts de Tali, non équarri	501,35	955,64
Autres produits	2 878,36	4 949,27
Machines et appareils (de terrassement, nivellement, décapage, excavation, compactage, extraction ou forage de la terre, des minéraux ou des minerais) ; sonnettes de battage et machines pour l'arrachage des pieux	181,66	12 314,26
Autres machines de sondage ou forage	98,68	9 559,63
Sonnettes de battage et machines pr l'arrachage des pieux	-	2 116,07
Machines et appareils à tasser ou compacter, non autopropulsés	-	613,96
Machines de sondage ou forage auto propulsées	82,99	24,60
Ciments hydrauliques (y compris les ciments non pulvérisés dits «clinkers»), même colorés	6 685,08	8 724,25
Autres ciments de portlands	1 996,05	5 048,09
Ciments non pulvérisés dits clinkers	4 624,38	3 644,86
Ciments hydrauliques, même colorés autres que du 252310 à 252330	64,64	31,30
Cuivre affiné et alliages de cuivre sous forme brute	5 805,89	6 026,99
Cathodes et sections de cathodes en cuivre affiné	5 800,89	6 026,99
Billetes en cuivre affiné	5,00	-
Gaz de pétrole et autres hydrocarbures gazeux	0,03	5 221,38
Propane liquéfié	-	5 221,38
Gaz de pétrole & autres hydrocarbures gazeux, à l'état gazeux autres que du 271121	0,03	-
Dix (10) principaux produits exportés	363 235,59	336 861,89
Autres produits	90 490,62	29 868,56
Totale des produits exportés	453 726,22	366 730,45

Tableau 14 : Principaux produits (hors produits pétroliers, matériels de transport, machines et appareils) à l'exportation (intentions) au 1^{er} semestre 2025 (en millions de FCFA)

Produit hors pétrole	S1_2024		S1_2025	
	Valeur	Part (%)	Valeur	Part (%)
Bois sciés ou dédossés longitudinalement	23 458,75	13,34	32 231,67	21,34
Chine	6 948,15	3,95	6 778,97	4,49
Belgique	3 239,89	1,84	4 345,29	2,88
Pays-Bas	1 739,46	0,99	2 820,25	1,87
Cameroun	0,91	0,00	2 805,39	1,86
Viet Nam	935,58	0,53	2 577,60	1,71
Autres pays	10 594,76	6,02	12 904,18	8,54
Bois bruts, même écorcés, désaubiés ou équarris	13 381,26	7,61	15 651,64	10,36
Chine	13 328,82	7,58	15 620,39	10,34
Viet Nam	-	0,00	31,24	0,02
France	52,44	0,03	-	0,00
Ciments hydrauliques (y compris les ciments non pulvérisés dits «clinkers»)	6 685,08	3,80	8 724,25	5,78
Angola	1 215,00	0,69	4 387,80	2,91
Cameroun	3 535,35	2,01	3 644,86	2,41
République Centrafricaine	288,00	0,16	360,00	0,24
République Démocratique du Congo	464,40	0,26	280,00	0,19
Gabon	64,64	0,04	31,30	0,02
Autres pays	1 117,68	0,64	20,29	0,01
Cuivre affiné et alliages de cuivre sous forme brute.	5 805,89	3,30	6 026,99	3,99
Chine	4 474,19	2,54	4 592,02	3,04
Thaïlande	443,52	0,25	952,17	0,63
Turquie	-	0,00	482,80	0,32
Viet Nam	888,18	0,50	-	0,00
Constructions préfabriquées	14,84	0,01	3 016,33	2,00
France	-	0,00	2 802,29	1,86
Ghana	-	0,00	138,89	0,09
Gabon	-	0,00	42,00	0,03
Malaisie	-	0,00	21,34	0,01
Royaume-Uni	-	0,00	11,81	0,01
Autres pays	14,84	0,01	-	0,00
Feuilles pour placage	1 151,34	0,65	1 630,86	1,08
Inde	-	0,00	685,84	0,45
Grèce	545,32	0,31	640,76	0,42
Italie	309,76	0,18	304,26	0,20
France	219,39	0,12	-	0,00
Portugal	9,89	0,01	-	0,00
Autres pays	66,98	0,04	-	0,00
Demi-produits en fer ou en aciers non alliés	536,70	0,31	1 050,00	0,70
Cameroun	-	0,00	600,00	0,40
Gabon	536,70	0,31	450,00	0,30
Bois profilés tout au long d'une ou de plusieurs rives, faces ou bouts	1 207,04	0,69	1 018,42	0,67
Belgique	534,00	0,30	696,48	0,46
France	138,83	0,08	191,77	0,13
Pays-Bas	191,61	0,11	48,91	0,03
Danemark	118,30	0,07	38,07	0,03
États-Unis	28,22	0,02	16,89	0,01
Autres pays	196,09	0,11	26,30	0,02
Sons, remoulages et autres résidus de la mouture ou d'autres traitements des céréales ou des légumineuses	1 067,57	0,61	995,29	0,66
Mauritanie	668,10	0,38	332,78	0,22
Maroc	-	0,00	293,04	0,19
Porto Rico	-	0,00	221,39	0,15
Portugal	399,48	0,23	118,07	0,08
Sénégal	-	0,00	30,00	0,02
Articles en bois pour la table ou la cuisine	275,56	0,16	557,41	0,37
Chine	275,56	0,16	557,41	0,37
Dix (10) principaux produits hors PPMTMA(**)	53 584,03	30,47	70 902,85	46,94
Machines et appareils	16 188,44	9,20	27 979,81	18,52
Matériel de transport	89 829,10	51,07	48 417,43	32,06
Autres produits hors PPMTMA	16 282,67	9,26	3 742,57	2,48
Total hors pétrole	175 884,24	100	151 042,66	100

Tableau 15 : Principaux pays partenaires du Congo à l'exportation (intentions) au 1^{er} semestre 2025 (en milliards de FCFA)

Pays de destination	S1_2024			S1_2025		
	Rang	Valeur	Part (%)	Rang	Valeur	Part (%)
Chine	2	88,77	19,56	1	85,90	23,42
États-Unis	17	1,64	0,36	2	57,24	15,61
Pays-Bas	12	3,81	0,84	3	57,22	15,60
Togo	1	112,70	24,84	4	38,88	10,60
Gabon	21	1,25	0,28	5	31,16	8,50
France	14	3,19	0,70	6	15,10	4,12
Cameroun	8	8,16	1,80	7	9,98	2,72
Angola	7	8,20	1,81	8	9,86	2,69
Royaume-Uni	9	4,10	0,90	9	8,83	2,41
Émirats Arabes Unis	18	1,58	0,35	10	7,82	2,13
Namibie	53	0,01	0,00	11	6,39	1,74
Belgique	10	4,04	0,89	12	5,52	1,50
Maurice	55	0,01	0,00	13	4,09	1,12
Allemagne	24	0,82	0,18	14	3,17	0,86
Nigéria	11	3,86	0,85	15	2,64	0,72
Viet Nam	15	1,84	0,41	16	2,61	0,71
Afrique du Sud	33	0,15	0,03	17	2,43	0,66
Turquie	44	0,06	0,01	18	2,24	0,61
Maroc	71	0,00	0,00	19	1,40	0,38
République Démocratique du Congo	4	55,46	12,22	20	1,28	0,35
Principaux pays de destination		299,69	66,05		353,78	96,47
Autres pays		154,04	33,95		12,95	3,53
Total		453,73	100		366,73	100

Tableau 16 : Exportations (intentions) du Congo par continent au 1^{er} semestre 2025 (en milliards de FCFA)

Continent de destination	S1_2024		S1_2025	
	Valeur	Part (%)	Valeur	Part (%)
AFRIQUE	220,50	48,60	111,77	30,48
Afrique Australe	0,17	0,04	8,82	2,40
Afrique Centrale	99,53	21,94	54,19	14,78
Afrique de l'Est	0,02	0,00	4,88	1,33
Afrique de l'Ouest	120,67	26,59	42,19	11,50
Afrique du Nord	0,11	0,02	1,69	0,46
AMERIQUES	2,90	0,64	57,55	15,69
Amérique Centrale	0,00	0,00	0,00	0,00
Amérique du Nord	2,81	0,62	57,27	15,62
Amérique du Sud	0,03	0,01	0,06	0,02
Les Caraïbes	0,07	0,01	0,22	0,06
ASIE	208,32	45,91	102,89	28,06
Asie Antérieure	2,09	0,46	10,68	2,91
Asie Centrale	-	0,00	0,00	0,00
Asie d'Extrême-Orient	88,85	19,58	85,90	23,42
Asie du Sud	55,69	12,27	1,12	0,30
Asie du Sud-Est	61,70	13,60	5,19	1,42
EUROPE	21,92	4,83	94,48	25,76
Europe de l'Est	0,16	0,04	0,02	0,01
Europe de l'Ouest	11,86	2,61	81,01	22,09
Europe du Nord	5,24	1,16	10,88	2,97
Europe du Sud	4,65	1,02	2,56	0,70
OCEANIE	0,09	0,02	0,05	0,01
Australasie	0,09	0,02	0,05	0,01
Total	453,73	100	366,73	100

Tableau 17 : Exportations (intentions) du Congo par zone économique (en milliards de FCFA)

Zones Économiques	S1_2024		S1_2025	
	Valeur	Part (%)	Valeur	Part (%)
Chine	88,77	19,56	85,90	23,42
UE	17,61	3,88	84,75	23,11
USMCA	2,80	0,62	57,27	15,62
CEMAC	35,87	7,91	42,91	11,70
CEDEAO	119,99	26,45	41,85	11,41
Autre économie (Afrique)	9,14	2,01	20,82	5,68
Royaume-Uni	4,10	0,90	8,83	2,41
CCG	1,90	0,42	8,02	2,19
COMESA	55,50	12,23	6,17	1,68
ASEAN	61,70	13,60	5,19	1,42
Autre économie (Asie)	0,25	0,05	2,65	0,72
ASACR	55,69	12,27	1,12	0,30
AELE	0,18	0,04	0,89	0,24
Autre économie (Amérique)	0,07	0,02	0,22	0,06
CAN	0,00	0,00	0,06	0,02
Autre économie (Océanie)	0,09	0,02	0,05	0,01
Japon	0,01	0,00	0,00	0,00
CECA	-	-	0	0
MERCOSUR	0,01	0,00	0	0
CARICOM	0,02	0,00	-	-
ALECE	0,02	0,01	-	-
Totale exportation	453,73	100	366,73	100

Tableau 18 : Exportations (intentions) du Congo par section de la nomenclature douanière (en millions de FCFA)

Section Code SH	S1_2024		S1_2025	
	Valeur	Part (%)	Valeur	Part (%)
Produits minéraux	284 552,84	62,71	224 422,78	61,20
Bois, charbon de bois et ouvrage en bois ; liège et ouvrages en liège ; ouvrages de sparterie ou de vannerie	39 475,61	8,70	51 136,59	13,94
Matériel de transport	89 829,10	19,80	48 417,43	13,20
Machines et appareils, matériel électrique et leurs parties ; appareils d'enregistrement ou de reproduction de son, appareils d'enregistrement ou de reproduction des images et du son en télévision, et parties et accessoires de ces appareils	8 932,22	1,97	25 292,25	6,90
Métaux communs et ouvrages en ces métaux	20 776,28	4,58	9 109,56	2,48
Marchandises et produits divers	134,96	0,03	3 229,13	0,88
Instruments et appareils d'optique, de photographie ou de cinématographie, de mesure, de contrôle ou de précision ; instruments et appareils médico-chirurgicaux ; horlogerie ; instruments de musiques ; parties et accessoires de ces instruments ou appareils	7 256,22	1,60	2 687,56	0,73
Produits des industriels alimentaires ; boissons, liquides alcooliques et vinaigres ; tabacs et succédanés de tabac fabriqués	1 279,48	0,28	1 173,86	0,32
Produits des industries chimiques ou des industries connexes	324,84	0,07	392,65	0,11
Matières plastiques et ouvrages en ces matières ; caoutchouc et ouvrages en caoutchouc	184,22	0,04	275,95	0,08
Ouvrages en pierre, plâtres, ciments, amiante, mica ou matières analogues ; produits céramiques ; verres et ouvrages en verre	165,72	0,04	250,09	0,07
Matières textiles et ouvrages en ces matières	294,90	0,06	177,91	0,05
Produits du règne végétal	4,28	0,00	143,61	0,04
Pates de bois ou d'autres matières fibreuses cellulosiques ; papier ou carton (déchets et rebuts) ; papier et ses applications	0,49	0,00	19,44	0,01
Peaux, cuirs, pelleteries et ouvrages en ces matières ; articles de bourrellerie ou de sellerie ; articles de voyages, sacs à main et contenants similaires ; ouvrages en boyaux	3,81	0,00	1,39	0,00
Chaussures, coiffures, parapluies, ombrelles, parasols, cannes, fouets, cravaches et leurs parties ; plumes apprêtées et articles en plumes ; fleurs artificielles ; ouvrages en cheveux	2,34	0,00	0,25	0,00
Animaux vivants et produits du règne animal	508,91	0,11	0,00	0,00
Total Exportation	453 726,22	100	366 730,45	100



Débit ou prépayée, **MASTERCARD ou VISA*** :

chaque paiement vous fait profiter
d'avantages exclusifs !



*Prix de la Carte de Débit : **29.750 FCFA**
et Prix de la Carte VISA Prépayée : **25.000 FCFA**

UBA, Africa's Global Bank



+242 05 801 2822

STATISTIQUES DES INTENTIONS D'IMPORTATION

Tableau 19 : Importations (intentions) du Congo par continent (en milliards de FCFA)

Zone Géographique	S1_2024		S1_2025	
	Valeur	Part (%)	Valeur	Part (%)
AFRIQUE	629,60	27,39	1 171,90	40,86
Afrique Australe	353,01	15,36	28,42	0,99
Afrique Centrale	187,93	8,18	80,91	2,82
Afrique de l'Est	5,83	0,25	3,53	0,12
Afrique de l'Ouest	45,76	1,99	1 031,43	35,97
Afrique du Nord	37,07	1,61	27,61	0,96
AMERIQUES	156,13	6,79	175,76	6,13
Amérique Centrale	2,84	0,12	2,74	0,10
Amérique du Nord	54,36	2,37	43,76	1,53
Amérique du Sud	98,60	4,29	125,33	4,37
Les Caraïbes	0,32	0,01	3,92	0,14
ASIE	874,66	38,05	1 017,72	35,49
Asie Antérieure	100,48	4,37	77,23	2,69
Asie Centrale	0	0	0,01	0
Asie d'Extrême-Orient	666,78	29,01	737,78	25,73
Asie du Sud	38,39	1,67	56,92	1,98
Asie du Sud-Est	69,00	3,00	145,79	5,08
EUROPE	633,17	27,55	495,02	17,26
Europe de l'Est	39,84	1,73	56,57	1,97
Europe de l'Ouest	370,92	16,14	294,89	10,28
Europe du Nord	120,53	5,24	60,93	2,12
Europe du Sud	101,84	4,43	82,63	2,88
Non Renseigné (UE)	0,04	0,00	-	-
OCEANIE	4,94	0,21	7,45	0,26
Australasie	4,94	0,21	4,25	0,15
Mélanésie	0	0	-	-
Micronésie	-	-	3,19	0,11
Totale Importation	2 298,50	100	2 867,84	100

Tableau 20 : Importations (intentions) du Congo par zone économique (en milliards de FCFA)

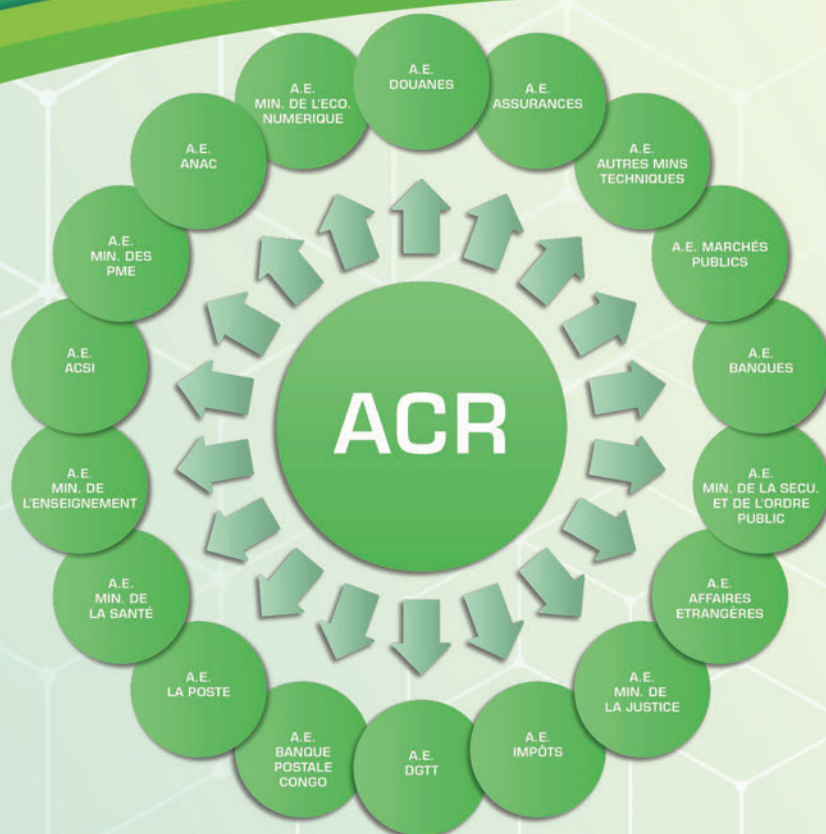
Zone Économique	S1_2024		S1_2025	
	Valeur	Part (%)	Valeur	Part (%)
CEDEAO	36,48	1,59	1 022,74	35,66
Chine	653,62	28,44	730,09	25,46
UE	521,59	22,69	444,96	15,52
ASEAN	69,00	3,00	145,79	5,08
MERCOSUR	94,37	4,11	119,45	4,17
Autre économie (Afrique)	452,69	19,70	103,03	3,59
ASACR	38,39	1,67	56,92	1,98
CCG	66,74	2,90	49,12	1,71
USMCA	57,20	2,49	46,51	1,62
Autre économie (Asie)	46,33	2,02	34,27	1,20
CEMAC	79,52	3,46	32,42	1,13
AELE	95,00	4,13	28,31	0,99
COMESA	60,91	2,65	13,71	0,48
Royaume-Uni	15,00	0,65	12,99	0,45
Autre économie (Océanie)	4,94	0,21	7,45	0,26
Autre économie (Europe)	1,41	0,06	6,33	0,22
Autre économie (Amérique)	3,85	0,17	4,99	0,17
CARICOM	0,12	0,01	3,98	0,14
CECA	0,15	0,01	2,42	0,08
Japon	0,57	0,02	1,50	0,05
CAN	0,58	0,03	0,82	0,03
ALECE	0,01	0	0,03	0
Total Importation	2 298,50	100	2 867,84	100

Tableau 21 : Importations (intentions) du Congo par section de la nomenclature douanière (en millions de FCFA)

Section SH	S1_2024		S1_2025	
	Valeur	Part (%)	Valeur	Part (%)
Produits minéraux	36 920,78	1,61	963 760,73	33,61
Machines et appareils, matériel électrique et leurs parties ; appareils d'enregistrement ou de reproduction de son, appareils d'enregistrement ou de reproduction des images et du son en télévision, et parties et accessoires de ces appareils	484 122,94	21,06	459 643,90	16,03
Matériel de transport	607 372,77	26,42	304 376,64	10,61
Animaux vivants et produits du règne animal	451 481,56	19,64	287 797,54	10,04
Métaux communs et ouvrages en ces métaux	144 330,75	6,28	176 078,33	6,14
Matières textiles et ouvrages en ces matières	107 237,85	4,67	138 770,62	4,84
Produits des industries chimiques ou des industries connexes	110 048,07	4,79	107 236,58	3,74
Produits du règne végétal	102 754,79	4,47	100 236,69	3,50
Produits des industriels alimentaires ; boissons, liquides alcooliques et vinaigres ; tabacs et succédanés de tabac fabriqués	70 589,06	3,07	83 287,27	2,90
Graisses et huiles animales et végétales ; produits de leur dissociation ; graisses alimentaires élaborées ; cires d'origine animale ou végétale	32 276,73	1,40	56 899,00	1,98
Ouvrages en pierre, plâtres, ciments, amiante, mica ou matières analogues ; produits céramiques ; verres et ouvrages en verre	21 061,53	0,92	45 694,62	1,59
Matières plastiques et ouvrages en ces matières ; caoutchouc et ouvrages en caoutchouc	35 883,02	1,56	42 717,33	1,49
Instruments et appareils d'optique, de photographie ou de cinématographie, de mesure, de contrôle ou de précision ; instruments et appareils médico-chirurgicaux ; horlogerie ; instruments de musiques ; parties et accessoires de ces instruments ou appareils	27 795,81	1,21	37 133,13	1,29
Marchandises et produits divers	37 272,10	1,62	32 876,51	1,15
Pates de bois ou d'autres matières fibreuses cellulosiques ; papier ou carton (déchets et rebuts) ; papier et ses applications	17 005,50	0,74	22 601,02	0,79
Chaussures, coiffures, parapluies, ombrelles, parasols, cannes, fouets, cravaches et leurs parties ; plumes apprêtées et articles en plumes ; fleurs artificielles ; ouvrages en cheveux	6 637,32	0,29	4 848,88	0,17
Objets d'art, de collection ou d'antiquité	83,50	0,00	1 350,45	0,05
Peaux, cuirs, pelleteries et ouvrages en ces matières ; articles de bourrellerie ou de sellerie ; articles de voyages, sacs à main et contenants similaires ; ouvrages en boyaux	2 445,37	0,11	968,53	0,03
Bois, charbon de bois et ouvrage en bois ; liège et ouvrages en liège ; ouvrages de sparterie ou de vannerie	1 800,15	0,08	757,22	0,03
Armes, munitions et leurs parties et accessoires	1 148,89	0,05	676,59	0,02
Perles fines ou de culture, pierre gemmes ou similaires ; métaux précieux, plaqués ou doublés de métaux précieux et ouvrages en ces matières ; bijouterie de fantaisie ; monnaies.	228,45	0,01	128,24	0,00
Total Importation	2 298 496,94	100	2 867 839,82	100



AUTORITÉ DE CERTIFICATION RACINE DE L'ETAT CONGOLAIS (ACR)



LA DIGITALISATION C'EST NOUS, L'USAGE C'EST VOUS !

STATISTIQUES DES IMPORTATIONS EFFECTIVES

Tableau 22 : Principaux produits importés (importations effectives) en République du Congo au 1^{er} semestre 2025 (en millions de FCFA)

Principaux produits	S1_2024		S1_2025	
	Valeur	Part (%)	Valeur	Part (%)
Viandes et abats comestibles, frais, réfrigérés ou congelés, des volailles du n° 01.05.	40 048,45	5,08	50 267,82	5,97
Morceaux et abats de coqs et poules, congelés	30 225,67	3,84	37 591,22	4,47
Viande de coqs et de poules non découpée en morceaux, congelée	8 779,18	1,11	11 327,31	1,35
Morceaux et abats de dindes et dindons, congelés	982,39	0,12	1 114,52	0,13
Viande de coqs et poules non découpée en morceaux, fraîche ou réfrigérée	4,17	0,00	116,35	0,01
Autres	57,04	0,01	118,42	0,01
Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, en fer ou en acier.	15 882,86	2,02	48 887,83	5,81
Autres Tubes et tuyaux de coulage en fer en ou acier	10 129,47	1,29	34 882,92	4,15
Tubes et tuyaux, autres qu'en acier inoxydable, sans soudure, utilisé pour oléoduc ou gazoduc	2 107,67	0,27	6 867,70	0,82
Tiges de forage autres qu'en aciers inoxydables	428,52	0,05	3 632,75	0,43
Tubes, tuyaux, tiges en fer ou acier n.a autrement travaillés	206,60	0,03	1 164,00	0,14
Autres Tubes, tuyaux et tiges en aciers inoxydables étirés ou laminés à froid	30,60	0,00	951,46	0,11
Autres	3 010,60	0,38	23 218,47	2,76
Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux machines ou appareils des n°s 84.25 à 84.30.	22 212,36	2,82	30 808,14	3,66
Parties des machines de sondage ou forage des No 8430.41 et 8430.49	18 453,45	2,34	25 543,58	3,04
Parties de machines et appareils des No 84.26,84.29,84.30 ndnca	2 621,63	0,33	2 763,96	0,33
Parties de machines et appareils du No 84.28 autres que du 843131	543,06	0,07	1 239,67	0,15
Parties de pelles, godets, etc. des No 84.26, 84.29 ou 84.30	41,69	0,01	579,23	0,07
Autres	552,52	0,07	681,69	0,08
Huile de palme et ses fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées.	13 059,83	1,66	27 250,87	3,24
Huiles de palme raffinées	12 940,30	1,64	27 217,88	3,23
Huile de palme brute	0,00	0,00	32,99	0,00
Huile de palme brute autre que du 15111000100	119,53	0,02	0,00	0,00
Machines et appareils mécaniques ayant une fonction propre, non dénommés ni compris ailleurs dans le présent Chapitre.	6 392,31	0,81	24 300,91	2,89
Machines et appareils du 8479	3 813,39	0,48	14 690,55	1,75
Parties des machines et appareils du No 84.79	1 155,55	0,15	9 277,93	1,10
Machines à Mélanges, malaxer, concasser, boyer, cribler, tamiser, homogénéiser	51,55	0,01	148,73	0,02
Machines et appareils pour travaux publics, bâtiment..	305,06	0,04	66,26	0,01
Autres	1 066,76	0,14	117,44	0,01
Articles de robinetterie et organes similaires pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires, y compris les détendeurs et les vannes thermostatiques.	7 876,70	1,00	22 902,13	2,72
Articles de robinetterie, à usages technique	5 815,78	0,74	18 002,98	2,14
Soupapes de trop plein ou sûreté	266,54	0,03	1 540,06	0,18
Valves pour transmissions oleohydrauliques ou pneumatiques	311,59	0,04	1 458,21	0,17
Parties d'articles des No 8481	1 291,03	0,16	1 401,32	0,17
Autres	191,75	0,02	499,55	0,06
Médicaments (à l'exclusion des produits des n°s 30.02, 30.05 ou 30.06) constitués par des produits mélangés ou non mélangés, préparés à des fins thérapeutiques ou prophylactiques, présentés sous forme de doses (y compris ceux destinés à être administrés par voie percutanée) ou conditionnés pour la vente au détail.	17 570,71	2,23	21 500,59	2,56
Médicaments en doses, autres que de 300410 à 300450	17 514,25	2,22	21 409,93	2,54
Médicaments contenant des principes actifs contre le paludisme, 2 SP Chap 30 ,,, CVD	0,00	0,00	41,87	0,00
Médicaments en doses, avec des antibiotiques autres que du 300410	39,55	0,01	26,20	0,00
Médicaments en doses, avec vitamines ou produits du No 2936	0,00	0,00	22,49	0,00
Autres	16,90	0,00	0,11	0,00
Liants préparés pour moules ou noyaux de fonderie ; produits chimiques et préparations des industries chimiques ou des industries connexes (y compris celles consistant en mélanges de produits naturels), non dénommés ni compris ailleurs.	18 651,65	2,37	20 646,93	2,45
Autres produits du 3824 autres que des 382410 à 382491	17 755,14	2,25	18 635,54	2,21
Additifs préparés pour ciments, mortiers ou bétons	578,69	0,07	1 118,40	0,13
Autres liants préparations pour moule, noyaux de fonderie; industrie chimique que ceux du 382410 à 382490	202,96	0,03	832,66	0,10
Mélanges cont. dérivés halog du méthé., cont. perfluorocarbures /HFC/CFC	0,00	0,00	24,55	0,00
Autres	114,86	0,01	35,78	0,00
Poissons congelés, à l'exception des filets de poissons et autre chair de poissons du n° 03.04.	14 394,17	1,83	19 364,68	2,30
Autres poissons du 03038 congelés, autres que des 0303.81 à 0303.84, a l'exclusion des abats,,,,	3 448,77	0,44	6 756,03	0,80
Chinchards congelés, a l'exclusion des abats des poissons comestibles ,,,,	3 966,11	0,50	5 841,62	0,69
Maquereaux congelés, a l'exclusion des abats des poissons comestibles ,,,,	3 691,32	0,47	2 576,10	0,31
Poissons autres que du 0301 à 030378, congelés à l'exclusion des foies, œufs, laitances	1 179,54	0,15	2 550,46	0,30
Autres	2 108,44	0,27	1 640,47	0,19
Pompes à air ou à vide, compresseurs d'air ou d'autres gaz et ventilateurs ; hottes aspirantes à extraction ou à recyclage, à ventilateur incorporé, même filtrantes.	29 566,51	3,75	16 793,92	2,00
Appareils pour filtration d'air autres que 841451 à 841460	27 201,87	3,45	13 670,35	1,62
Parties des appareils de filtration et d'épuration d'air	1 429,90	0,18	1 742,55	0,21
Ventilateurs autres que domestiques	394,87	0,05	488,19	0,06
Compresseurs des types dans les équipements frigorifiques	24,32	0,00	478,95	0,06
Autres	515,55	0,07	413,87	0,05
Principaux produits à l'importation	185 655,54	23,56	282 723,80	33,60
Autres produits	602 302,42	76,44	558 765,28	66,40
Total Importation Effective	787 957,97	100	841 489,08	100

Tableau 23 : Produits essentiels importés (importations effectives) au 1^{er} semestre 2025 (en millions de FCFA)

Produits essentiels	S1_2025			
	Valeur	Part (%)	Valeur	Part (%)
Viandes et abats comestibles de volaille	40 048,88	5,08	50 267,82	5,97
Brésil	11 199,72	1,42	18 038,19	2,14
États-Unis	8 939,59	1,13	10 607,63	1,26
Turquie	5 841,24	0,74	5 936,88	0,71
Pologne	2 400,68	0,30	3 823,25	0,45
Autres pays	11 667,66	1,48	11 861,86	1,41
Viandes et abats comestibles d'animaux	19 097,60	2,42	27 352,29	3,25
Belgique	1 008,31	0,13	4 848,17	0,58
Inde	3 172,08	0,40	4 351,68	0,52
Argentine	1 736,15	0,22	3 874,04	0,46
Brésil	2 622,06	0,33	3 549,92	0,42
Autres pays	10 559,00	1,34	10 728,48	1,27
Huile d'origine végétale	13 431,40	1,70	27 319,17	3,25
Indonésie	8 692,04	1,10	25 771,61	3,06
Malaisie	4 329,16	0,55	1 086,32	0,13
Turquie	112,98	0,01	224,44	0,03
Belgique	7,97	0,00	115,42	0,01
Autres pays	289,24	0,04	121,37	0,01
Médicaments	17 653,21	2,24	21 500,48	2,56
France	12 508,34	1,59	20 708,21	2,46
Inde	319,45	0,04	551,67	0,07
Émirats Arabes Unis	93,75	0,01	51,91	0,01
Chine	14,21	0,00	49,28	0,01
Autres pays	4 717,47	0,60	139,41	0,02
Poissons congelés, frais ou réfrigérés	14 611,96	1,85	19 465,05	2,31
Mauritanie	5 216,82	0,66	5 251,50	0,62
Maroc	1 236,91	0,16	3 625,29	0,43
Chili	2 886,28	0,37	3 239,11	0,38
Nouvelle-Zélande	939,97	0,12	975,37	0,12
Autres pays	4 331,97	0,55	6 373,78	0,76
Agents de surface et préparations pour lessives	10 556,93	1,34	13 403,76	1,59
Chine	9 591,02	1,22	11 742,50	1,40
Belgique	267,64	0,03	707,46	0,08
Arabie Saoudite	-	0,00	412,73	0,05
France	334,89	0,04	227,98	0,03
Autres pays	363,37	0,05	313,09	0,04
Froment (blé) et méteil	12 994,91	1,65	12 785,18	1,52
Pologne	3 602,16	0,46	5 522,66	0,66
Lettonie	2 396,08	0,30	3 274,10	0,39
Argentine	-	0,00	2 998,45	0,36
Lituanie	-	0,00	989,84	0,12
Autres pays de provenance	6 996,67	0,89	0,14	0,00
Mucilages et épaississants de caroubes ou guaree, modifiés	23 313,25	2,96	12 012,40	1,43
Chine	23 192,54	2,94	11 961,96	1,42
États-Unis	109,77	0,01	49,99	0,01
Tunisie	-	0,00	0,46	0,00
Danemark	10,94	0,00	-	0,00
Poissons séchés, salés ou en saumure ou fumés	9 892,08	1,26	8 615,29	1,02
Norvège	9 756,40	1,24	8 322,64	0,99
Sénégal	124,44	0,02	210,16	0,02
Féroé, Îles	-	0,00	72,06	0,01
Belgique	1,70	0,00	9,09	0,00
Autres pays	9,53	0,00	1,35	0,00
Amidons et féculés	7 920,14	1,01	8 013,32	0,95
Argentine	3 085,39	0,39	4 758,27	0,57
Estonie	-	0,00	1 630,19	0,19
Pologne	-	0,00	1 616,29	0,19
France	3 174,87	0,40	8,26	0,00
Autres pays	1 659,88	0,21	0,30	0,00
Principaux produits essentiels	169 520,36	21,51	200 734,76	23,85
Autres produits essentiels	89 868,39	11,41	94 410,90	11,22
Reste des produits	528 569,22	67,08	546 343,43	64,93
Total Importation Effective	787 957,97	100	841 489,08	100

Tableau 24 : Importations (effectives) du Congo par continent (en millions de FCFA)

	S1_2024		S1_2025	
	Valeur	Part (%)	Valeur	Part (%)
AFRIQUE	51 701,49	6,56	57 640,65	6,85
Afrique de l'Ouest	16 035,42	2,04	18 769,14	2,23
Afrique Australe	7 178,20	0,91	16 755,16	1,99
Afrique du Nord	8 712,01	1,11	10 531,61	1,25
Afrique Centrale	13 473,85	1,71	9 656,03	1,15
Afrique de l'Est	6 302,00	0,80	1 928,71	0,23
AMERIQUES	83 435,03	10,59	99 823,04	11,86
Amérique du Sud	34 598,77	4,39	59 009,13	7,01
Amérique du Nord	46 021,45	5,84	35 168,07	4,18
Les Caraïbes	60,06	0,01	3 705,33	0,44
Amérique Centrale	2 754,75	0,35	1 940,50	0,23
ASIE	447 421,28	56,78	446 197,55	53,02
Asie d'Extrême-Orient	356 473,87	45,24	335 569,46	39,88
Asie du Sud-Est	23 066,72	2,93	58 035,93	6,90
Asie Antérieure	52 691,86	6,69	32 566,85	3,87
Asie du Sud	15 188,84	1,93	20 014,49	2,38
Asie Centrale	-	-	10,82	0
EUROPE	204 455,14	25,95	236 334,37	28,09
Europe de l'Ouest	139 516,86	17,71	146 342,79	17,39
Europe du Sud	29 539,61	3,75	36 529,79	4,34
Europe du Nord	25 980,58	3,30	32 866,51	3,91
Europe de l'Est	9 410,96	1,19	20 595,28	2,45
Non Renseigné (UE)	7,14	0	-	-
OCEANIE	945,03	0,12	1 493,47	0,18
Australasie	942,40	0,12	1 493,47	0,18
Mélanésie	2,62	0	-	-
Total Importation Effective	787 957,97	100	841 489,08	100

Tableau 25 : Dix (10) principaux pays partenaire du Congo à l'importation (effective) au 1^{er} semestre 2025 (en millions de FCFA)

Pays de provenance	S1_2024	S1_2025
CHINE	354 031,86	333 174,39
Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, en fer ou en acier.	7 260,27	31 932,61
Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux machines ou appareils des n°s 84.25 à 84.30.	11 989,07	24 027,58
Liants préparés pour moules ou noyaux de fonderie; produits chimiques et préparations des industries chimiques ou des industries connexes (y compris celles consistant en mélanges de produits naturels), non dénommés ni compris ailleurs.	14 157,92	15 755,11
Autres produits	320 624,61	261 459,09
FRANCE	73 810,74	74 957,26
Médicaments (à l'exclusion des produits des n°s 30.02, 30.05 ou 30.06) constitués par des produits mélangés ou non mélangés, préparés à des fins thérapeutiques ou prophylactiques, présentés sous forme de doses (y compris ceux destinés à être administrés par voie percutanée) ou conditionnés pour la vente au détail.	12 508,34	20 708,21
Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux, autres que les huiles brutes; préparations non dénommées ni comprises ailleurs, contenant en poids 70 % ou plus d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux et dont ces huiles constituent l'élément de base; déchets d'huiles.	827,25	3 675,59
Autres tabacs et succédanés de tabac, fabriqués; tabacs «homogénéisés» ou «reconstitués»; extraits et sauces de tabac.	4 629,89	3 614,60
Autres produits	55 845,26	46 958,86
BELGIQUE	39 878,82	49 797,65
Voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes (autres que ceux du n° 87.02), y compris les voitures du type «break» et les voitures de course.	4 730,91	3 453,58
Viandes et abats comestibles, frais, réfrigérés ou congelés, des volailles du n° 01.05.	648,77	3 425,60
Viandes des animaux de l'espèce porcine, fraîches, réfrigérées ou congelées.	503,70	2 719,96
Autres produits	33 995,45	40 198,51
INDONÉSIE	10 335,43	43 005,54
Huile de palme et ses fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées.	8 502,81	25 771,61
Machines et appareils mécaniques ayant une fonction propre, non dénommés ni compris ailleurs dans le présent Chapitre.	7,65	14 389,98
Savons; produits et préparations organiques tensio-actifs à usage de savon, en barres, en pains, en morceaux ou en sujets frappés, même contenant du savon; produits et préparations organiques tensio-actifs destinés au lavage de la peau, sous forme de liquide ou de crème, conditionnés pour la vente au détail, même contenant du savon; papier, ouates, feutres et non tissés, imprégnés, enduits ou recouverts de savon ou de détergents.	38,68	857,21
Autres produits	1 786,29	1 986,74
BRÉSIL	22 192,31	39 197,99
Viandes et abats comestibles, frais, réfrigérés ou congelés, des volailles du n° 01.05.	11 199,72	18 038,19
Articles de robinetterie et organes similaires pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires, y compris les détendeurs et les vannes thermostatiques.	-	5 799,91
Accessoires de tuyauterie (raccords, coudes, manchons, par exemple), en fonte, fer ou acier.	-	2 944,78
Autres produits	10 992,59	12 415,11
ÉTATS-UNIS	44 879,07	34 324,39
Viandes et abats comestibles, frais, réfrigérés ou congelés, des volailles du n° 01.05.	8 939,59	10 607,63
Appareils et articles pour usages chimiques ou autres usages techniques, en céramique; auges, bacs et récipients similaires pour l'économie rurale, en céramique; cruchons et récipients similaires de transport ou d'emballage, en céramique.	688,25	2 267,56
Liants préparés pour moules ou noyaux de fonderie; produits chimiques et préparations des industries chimiques ou des industries connexes (y compris celles consistant en mélanges de produits naturels), non dénommés ni compris ailleurs.	301,30	2 261,74
Autres produits	34 949,93	19 187,45
ITALIE	15 559,79	24 237,32
Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, en fer ou en acier.	1 195,01	6 883,36
Turboréacteurs, turbopropulseurs et autres turbines à gaz.	1 674,79	1 967,81
Articles de robinetterie et organes similaires pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires, y compris les détendeurs et les vannes thermostatiques.	682,70	1 598,47
Autres produits	12 007,29	13 787,69
INDE	14 947,12	19 409,35
Autres tubes et tuyaux (soudés ou rivés, par exemple), de section circulaire, d'un diamètre extérieur excédant 406,4 mm, en fer ou en acier.	490,81	4 316,79
Viandes des animaux de l'espèce bovine, congelées.	2 406,37	2 571,14
Riz	1 323,88	2 484,08
Autres produits	10 726,06	10 037,33
POLOGNE	7 515,05	18 091,50
Bigues; grues et blondins; ponts roulants, portiques de déchargement ou de manutention, ponts-grues, chariots cavaliers et chariots-grues.	-	5 760,69
Froment (blé) et méteil.	3 602,16	5 522,66
Viandes et abats comestibles, frais, réfrigérés ou congelés, des volailles du n° 01.05.	2 400,68	3 823,25
Autres produits	1 512,21	2 984,91
TURQUIE	18 668,92	16 675,94
Viandes et abats comestibles, frais, réfrigérés ou congelés, des volailles du n° 01.05.	5 841,24	5 936,88
Paquebots, bateaux de croisières, transbordeurs, cargos, péniches et bateaux similaires pour le transport de personnes ou de marchandises.	3 731,10	1 865,72
Barres en fer ou en aciers non alliés, simplement forgées, laminées ou filées à chaud ainsi que celles ayant subi une torsion après laminage.	588,68	1 246,04
Autres produits	8 507,90	7 627,30
Principaux pays de provenance	601 819,11	652 871,33
Autres pays de provenance	186 138,86	188 617,75
Total Importation Effective	787 957,97	841 489,08

Tableau 26 : Importations (effectives) du Congo par zone économique (en millions de FCFA)

Zone économique	S1_2024		S1_2025	
	Valeur	Part (%)	Valeur	Part (%)
CHINE	354 031,86	44,93	333 174,39	39,59
UE	183 481,82	23,29	217 266,33	25,82
ASEAN	23 066,72	2,93	58 035,93	6,90
MERCOSUR	30 900,62	3,92	55 389,89	6,58
USMCA	48 776,21	6,19	37 108,58	4,41
Autre économie (Afrique)	25 083,27	3,18	32 649,30	3,88
Autre économie (Asie)	25 017,40	3,17	20 249,93	2,41
ASACR	15 188,84	1,93	20 014,49	2,38
CCG	29 939,46	3,80	13 549,69	1,61
CEDEAO	10 730,39	1,36	13 486,30	1,60
AELE	12 934,75	1,64	9 814,28	1,17
ROYAUME-UNI	6 739,00	0,86	8 769,50	1,04
CEMAC	10 121,58	1,28	7 183,50	0,85
COMESA	5 766,25	0,73	4 321,56	0,51
CARICOM	65,53	0,01	3 705,33	0,44
Autre économie (Amérique)	2 915,61	0,37	3 288,62	0,39
Autre économie (Océanie)	945,03	0,12	1 493,47	0,18
JAPON	177,01	0,02	1 162,30	0,14
CAN	777,07	0,10	330,62	0,04
Autre économie (Europe)	891,48	0,11	247,50	0,03
CECA	398,56	0,05	233,43	0,03
ALECE	9,52	0,00	14,15	0,00
Total Importation Effective	787 957,97	100	841 489,08	100

Tableau 27 : Importations (effectives) du Congo par section de la nomenclature douanière (en millions de FCFA)

Section SH	S1_2024	S1_2025
Machines et appareils, matériel électrique et leurs parties; appareils d'enregistrement ou de reproduction de son, appareils d'enregistrement ou de reproduction des images et du son en télévision, et parties et accessoires de ces appareils	278 296,48	236 651,94
Métaux communs et ouvrages en ces métaux	79 902,45	127 324,34
Animaux vivants et produits du règne animal	87 929,47	110 728,00
Produits des industries chimiques ou des industries connexes	91 564,54	92 323,68
Produits du règne végétal	57 111,35	47 315,64
Matériel de transport	34 453,66	45 646,35
Produits minéraux	32 206,32	34 481,17
Matières plastiques et ouvrages en ces matières; caoutchouc et ouvrages en caoutchouc	23 002,76	28 540,94
Graisses et huiles animales et végétales; produits de leur dissociation; graisses alimentaires élaborées; cires d'origine animale ou végétale	13 501,73	27 475,67
Instruments et appareils d'optique, de photographie ou de cinématographie, de mesure, de contrôle ou de précision; instruments et appareils médico-chirurgicaux; horlogerie; instruments de musiques; parties et accessoires de ces instruments ou appareils	22 579,81	26 715,08
Produits des industriels alimentaires; boissons, liquides alcooliques et vinaigres; tabacs et succédanés de tabac fabriqués	18 596,66	25 831,98
Matières textiles et ouvrages en ces matières	6 422,90	12 644,82
Marchandises et produits divers	18 709,89	9 773,93
Ouvrages en pierre, plâtres, ciments, amiante, mica ou matières analogues; produits céramiques; verres et ouvrages en verre	11 647,20	8 881,13
Pates de bois ou d'autres matières fibreuses cellulosiques; papier ou carton (déchets et rebuts); papier et ses applications	8 877,38	3 901,30
Armes, munitions et leurs parties et accessoires	1 081,59	883,75
Perles fines ou de culture, pierre gemmes ou similaires; métaux précieux, plaqués ou doublés de métaux précieux et ouvrages en ces matières; bijouterie de fantaisie; monnaies.	729,82	831,55
Chaussures, coiffures, parapluies, ombrelles, parasols, cannes, fouets, cravaches et leurs parties; plumes apprêtées et articles en plumes; fleurs artificielles; ouvrages en cheveux	471,66	659,08
Bois, charbon de bois et ouvrage en bois; liège et ouvrages en liège; ouvrages de sparterie ou de vannerie	563,42	440,28
Peaux, cuirs, pelleteries et ouvrages en ces matières; articles de bourrellerie ou de sellerie; articles de voyages, sacs à main et contenants similaires; ouvrages en boyaux	308,10	438,35
Objets d'art, de collection ou d'antiquité	0,80	0,12
Total Importation Effective	787 957,97	841 489,08

ANNEXES

Annexe 1 : Structure des zones géographiques au 1^{er} semestre 2025 (intentions d'exportation)

AFRIQUE		
Afrique Australe		
Afrique du Sud	Namibie	
Afrique Centrale		
Angola	Cameroun	Gabon
République Centrafricaine	Guinée Équatoriale	Tchad
Sao Tomé-et-Principe	République Démocratique du Congo	
Afrique de l'Est		
Kenya	Madagascar	Maurice
Mayotte	Ouganda	
Afrique de l'Ouest		
Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire
Ghana	Guinée	Libéria
Mauritanie	Nigéria	Sénégal
Togo		
Afrique du Nord		
Algérie	Égypte	Maroc
Sud Soudan	Libyenne, Jamahiriya Arabe	
AMERIQUES		
Amérique Centrale		
Mexique		
Amérique du Nord		
Canada	États-Unis	
Amérique du Sud		
Bolivie	Brésil	Colombie
Les Caraïbes		
Porto Rico		
ASIE		
Asie Antérieure		
Arabie Saoudite	Azerbaïdjan	Chypre
Émirats Arabes Unis	Israël	Koweït
Liban	Oman	Turquie
Asie Centrale		
Kazakhstan	Turkménistan	
Asie d'Extrême-Orient		
Chine	Japon	
Asie du Sud		
Inde	Pakistan	
Asie du Sud-Est		
Cambodge	Indonésie	Malaisie
Philippines	Singapour	Thaïlande
Viet Nam		
EUROPE		
Europe de l'Est		
Hongrie	Pologne	Roumanie
Europe de l'Ouest		
Allemagne	Belgique	France
Pays-Bas		
Europe du Nord		
Danemark	Finlande	Irlande
Norvège	Royaume-Uni	
Europe du Sud		
Espagne	Grèce	Italie
Portugal		
OCEANIE		
Australasie		
Australie	Nouvelle-Zélande	

Annexe 2 : Structure des zones économiques au 1^{er} semestre 2025 (intentions d'exportation)

Association Européenne de Libre-Échange (AELE)

Norvège

Association Sud-Asiatique Pour Coopération Régionale (ASACR)

Inde

Pakistan

Association des Nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN)

Cambodge

Indonésie

Malaisie

Philippines

Singapour

Thaïlande

Viet Nam

Autre économie (Afrique)

Afrique du Sud

Algérie

Angola

Maroc

Mauritanie

Mayotte

Namibie

Sud Soudan

Sao Tomé-et-Principe

Autre économie (Amérique)

Porto Rico

Autre économie (Asie)

Azerbaïdjan

Israël

Liban

Turkménistan

Turquie

Autre économie (Océanie)

Australie

Nouvelle-Zélande

Communauté Andine (CAN)

Bolivie

Colombie

Conseil de Coopération du Golfe (CCG)

Arabie Saoudite

Koweït

Oman

Émirats Arabes Unis

Communauté Économique Centre-Asiatique (CECA)

Kazakhstan

Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)

Bénin

Burkina Faso

Côte d'Ivoire

Ghana

Guinée

Libéria

Nigéria

Sénégal

Togo

Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC)

Cameroun

Gabon

Tchad

Guinée Équatoriale

République Centrafricaine

Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe (COMESA)

Égypte

Kenya

Madagascar

Maurice

Ouganda

Libyenne, Jamahiriya Arabe

République Démocratique du Congo

Mercado Común Del Sur [Marché Commun du Sud] (MERCOSUR)

Brésil

Union Européenne (UE)

Allemagne

Belgique

Chypre

Danemark

Espagne

Finlande

France

Grèce

Hongrie

Irlande

Italie

Pays-Bas

Pologne

Portugal

Roumanie

United States–Mexico–Canada Agreement (USMCA)

Canada

États-Unis

Mexique

Annexe 3 : Structure des zones géographiques au 1^{er} semestre 2025 (intentions d'importation)

AFRIQUE		
Afrique Australe		
Afrique du Sud	Namibie	
Afrique Centrale		
Angola	Cameroun	Gabon
Guinée Équatoriale	République Centrafricaine	
Tchad	République Démocratique du Congo	
Afrique de l'Est		
Burundi	Djibouti	Éthiopie
Kenya	Madagascar	Maurice
Mozambique	Ouganda	Rwanda
Seychelles	Tanzanie, République-Unie de	Zimbabwe
Afrique de l'Ouest		
Bénin	Côte d'Ivoire	Ghana
Guinée	Libéria	Mali
Mauritanie	Nigéria	Sénégal
Sierra Leone	Togo	
Afrique du Nord		
Algérie	Égypte	Maroc
Sud Soudan	Tunisie	
AMERIQUES		
Amérique Centrale		
Mexique		
Amérique du Nord		
Canada	États-Unis	
Amérique du Sud		
Argentine	Bolivie	Brésil
Chili	Colombie	Équateur
Guyana	Paraguay	Pérou
Uruguay		
Les Caraïbes		
Trinité-et-Tobago		
ASIE		
Asie Antérieure		
Arabie Saoudite	Azerbaïdjan	Bahreïn
Chypre	Émirats Arabes Unis	Iraq
Israël	Jordanie	Koweït
Liban	Oman	Qatar
Turquie	Yémen	
Asie Centrale		
Kazakhstan		
Asie d'Extrême-Orient		
Chine	Corée, République de	Hong-Kong
Japon	Taïwan, Province de Chine	
Asie du Sud		
Bangladesh	Inde	Pakistan
Sri Lanka		
Asie du Sud-Est		
Brunéi Darussalam	Indonésie	Malaisie
Myanmar	Philippines	Singapour
Thaïlande	Viet Nam	
EUROPE		
Europe de l'Est		
Bulgarie	Hongrie	Pologne
Roumanie	Russie, Fédération de	Slovaquie
Tchèque, République	Ukraine	
Europe de l'Ouest		
Allemagne	Autriche	Belgique
France	Luxembourg	Pays-Bas
Suisse		
Europe du Nord		
Danemark	Estonie	Féroé, Îles
Finlande	Irlande	Islande
Jersey	Lettonie	Lituanie
Norvège	Royaume-Uni	Suède
Europe du Sud		
Croatie	Espagne	Grèce
Italie	Malte	Portugal
Serbie	Slovénie	
OCEANIE		
Australasie		
Australie	Nouvelle-Zélande	
Micronésie		
Marshall, Îles		

Annexe 4 : Structure des zones économiques au 1^{er} semestre 2025 (intentions d'importation)

Association Européenne de Libre-Échange (AELE)		
Islande	Norvège	Suisse
Accord de Libre-Échange Centre-Europe (ALECE)		
Serbie		
Association Sud-Asiatique Pour Coopération Régionale (ASACR)		
Bangladesh	Inde	Pakistan
Sri Lanka		
Association des Nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN)		
Brunéi Darussalam	Indonésie	Malaisie
Myanmar	Philippines	Singapour
Thaïlande	Viet Nam	
Autre économie (Afrique)		
Afrique du Sud	Algérie	Angola
Maroc	Mauritanie	Mozambique
Namibie	Sud Soudan	
Tanzanie, République-Unie de		
Autre économie (Amérique)		
Chili		
Autre économie (Asie)		
Azerbaïdjan	Corée, République de	Hong-Kong
Iraq	Israël	Jordanie
Liban	Qatar	Turquie
Taïwan, Province de Chine		
Autre économie (Europe)		
Féroé, îles	Jersey	Ukraine
Autre économie (Océanie)		
Australie	Marshall, îles	Nouvelle-Zélande
Communauté Andine (CAN)		
Bolivie	Colombie	Équateur
Pérou		
Communauté et Marché Commun des Caraïbes (CARICOM)		
Guyana	Trinité-et-Tobago	
Conseil de Coopération du Golfe (CCG)		
Arabie Saoudite	Bahreïn	Émirats Arabes Unis
Koweït	Oman	Yémen
Communauté Économique Centre-Asiatique (CECA)		
Kazakhstan		
Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)		
Bénin	Côte d'Ivoire	Ghana
Guinée	Libéria	Mali
Nigéria	Sénégal	Sierra Leone
Togo		
Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC)		
Cameroun	Gabon	Tchad
Guinée Équatoriale		
Centrafricaine, République		
Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe (COMESA)		
Burundi	Djibouti	Égypte
Éthiopie	Kenya	Madagascar
Maurice	Ouganda	Rwanda
Seychelles	Tunisie	Zimbabwe
Congo, la République Démocratique du		
Mercado Común Del Sur [Marché Commun du Sud] (MERCOSUR)		
Argentine	Brésil	Paraguay
Uruguay		
Union Européenne (UE)		
Allemagne	Autriche	Belgique
Bulgarie	Chypre	Croatie
Danemark	Espagne	Estonie
Finlande	France	Grèce
Hongrie	Irlande	Italie
Lettonie	Lituanie	Luxembourg
Malte	Pays-Bas	Pologne
Portugal	Roumanie	Slovaquie
Slovénie	Suède	Tchèque, République
United States–Mexico–Canada Agreement (USMCA)		
Canada	États-Unis	Mexique

Annexe 5 : Structure des zones géographiques au 1^{er} semestre 2025 (importations effectives)

AFRIQUE		
Afrique Australe		
Afrique du Sud	Namibie	
Afrique Centrale		
Angola	Cameroun	Gabon
Guinée Équatoriale	République Démocratique du Congo	
Afrique de l'Est		
Éthiopie	Kenya	Madagascar
Maurice	Mozambique	Ouganda
Tanzanie, République-Unie de		
Afrique de l'Ouest		
Bénin	Côte D'ivoire	Ghana
Guinée	Mauritanie	Nigéria
Sénégal	Togo	
Afrique du Nord		
Algérie	Égypte	Maroc
Sud Soudan	Tunisie	Libyenne, Jamahiriya Arabe
AMERIQUES		
Amérique Centrale		
Mexique		
Amérique du Nord		
Canada	États-Unis	
Amérique du Sud		
Argentine	Bolivie	Brésil
Chili	Colombie	Équateur
Paraguay	Pérou	Uruguay
Les Caraïbes		
Trinité-et-Tobago		
ASIE		
Asie Antérieure		
Arabie Saoudite	Azerbaïdjan	Bahreïn
Émirats Arabes Unis	Iraq	Israël
Jordanie	Koweït	Liban
Oman	Qatar	Turquie
Yémen		
Asie Centrale		
Kazakhstan		
Asie d'Extrême-Orient		
Chine	Corée, République de	Hong-Kong
Japon	Taïwan, Province de Chine	
Asie du Sud		
Afghanistan	Inde	Pakistan
Sri Lanka		
Asie du Sud-Est		
Brunéi Darussalam	Indonésie	Malaisie
Philippines	Singapour	Thaïlande
Viet Nam		
EUROPE		
Europe de l'Est		
Bulgarie	Hongrie	Pologne
Roumanie	Ukraine	Russie, Fédération de
Europe de l'Ouest		
Allemagne	Autriche	Belgique
Luxembourg	Pays-Bas	Suisse
France		
Europe du Nord		
Danemark	Estonie	Féroé, Îles
Finlande	Irlande	Lettonie
Lituanie	Norvège	Royaume-Uni
Suède		
Europe du Sud		
Croatie	Espagne	Grèce
Italie	Malte	Portugal
Serbie	Slovénie	
OCEANIE		
Australasie		
Australie	Nouvelle-Zélande	

Annexe 6 : Structure des zones économiques au 1^{er} semestre 2025 (importations effectives)

Association Européenne de Libre-Échange (AELE)		
Norvège	Suisse	
Accord de Libre-Échange Centre-Europe (ALECE)		
Serbie		
Association Sud-Asiatique Pour Coopération Régionale (ASACR)		
Afghanistan	Inde	Pakistan
Sri Lanka		
Association des Nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN)		
Brunéi Darussalam	Indonésie	Malaisie
Philippines	Singapour	Thaïlande
Viet Nam		
Autre économie (Afrique)		
Afrique Du Sud	Algérie	Angola
Maroc	Mauritanie	Mozambique
Namibie	Sud Soudan	Tanzanie, République-Unie d
Autre économie (Amérique)		
Chili		
Autre économie (Asie)		
Azerbaïdjan	Corée, République de	Hong-Kong
Iraq	Israël	Jordanie
Liban	Qatar	Turquie
Taïwan, Province de Chine		
Autre économie (Europe)		
Féroé, Îles	Ukraine	
Autre économie (Océanie)		
Australie	Nouvelle-Zélande	
Communauté Andine (CAN)		
Bolivie	Colombie	Équateur
Pérou		
Communauté et Marché Commun des Caraïbes (CARICOM)		
Trinité-et-Tobago		
Conseil de Coopération du Golfe (CCG)		
Arabie Saoudite	Bahreïn	Émirats Arabes Unis
Koweït	Oman	Yémen
Communauté Économique Centre-Asiatique (CECA)		
Kazakhstan	Russie, Fédération de	
Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)		
Bénin	Côte d'Ivoire	Ghana
Guinée	Nigéria	Sénégal
Togo		
Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC)		
Cameroun	Gabon	Guinée Équatoriale
Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe (COMESA)		
Égypte	Éthiopie	Kenya
Madagascar	Maurice	Ouganda
Tunisie	Libyenne, Jamahiriya Arabe	
République Démocratique du Congo		
Mercado Común Del Sur [Marché Commun du Sud] (MERCOSUR)		
Argentine	Brésil	Paraguay
Uruguay		
Union Européenne (UE)		
Allemagne	Autriche	Belgique
Bulgarie	Croatie	Danemark
Espagne	Estonie	Finlande
France	Grèce	Hongrie
Irlande	Italie	Lettonie
Lituanie	Luxembourg	Malte
Pays-Bas	Pologne	Portugal
Roumanie	Slovénie	Suède
United States–Mexico–Canada Agreement (USMCA)		
Canada	États-Unis	Mexique

Annexe 7 : Liste des produits essentiels selon les sections du code SH (importations effectives au 1^{er} semestre 2025)

Produits du règne végétal	
Agrumes, frais ou secs	Haricots
Amidons et féculés	Maïs
Aulx, frais ou réfrigérés	Malt, même torréfié
Autres légumes à cosse	Millet
Avoine	Mucilages et épaississants de caroubes ou guaree, modifiés
Café	Oignons et échalotes, frais ou réfrigérés
Carottes et navets, frais ou réfrigérés	Poireaux et autres légumes alliaces
Choux et choux fleurs	Poires fraîches
Epinards tetragones et arroches, congelés	Pommes de terre
Farine de fèves de soja	Pommes fraîches
Farine de froment ou méteil	Quinoa
Fèves de soja, même concassées, de semence	Raisins
Froment (blé) et méteil	Riz
Graines de légumes, à ensemer	Sarrasin
Graines de tournesol	Sorgho à grains
Graines fourragères, à ensemer	Sucs et extraits végétaux de houblon
Grains d'avoine, aplatis ou en flocons ou travaillés autrement	Thé
Gruaux et semoules	
Animaux vivants et produits du règne animal	
Beurre	Miel naturel
Crustacés, Mollusques et autres invertébrés aquatiques autres que les crustacés et mollusques	Poissons congelés, frais ou réfrigérés
Fromages et caillebotte	Poissons séchés, salés ou en saumure ou fumés
Lait et crème de lait, concentrés ou additionnés de sucre ou d'autres édulcorants.	Viandes et abats comestibles d'animaux
Lait et crème de lait, non concentrés ni additionnés de sucre	Viandes et abats comestibles de volaille
Lait et crème de lait, non concentrés ni additionnés de sucre ou d'autres édulcorants.	Yaourt
Graisses et huiles animales et végétales; produits de leur dissociation; graisses alimentaires élaborées; cires d'origine animale ou végétale	
Huile d'origine végétale	
Matériel de transport	
Motocycles et cycles équipés d'un moteur auxiliaire	Véhicules automobiles à usages spéciaux
Parties et accessoires des véhicules des n°s 87.11 à 87.13.	Véhicules automobiles pour le transport de dix personnes ou plus
Remorques ou semi-remorques	Véhicules automobiles pour le transport de marchandises
Tracteurs agricoles	Voitures de tourisme et autres véhicules automobiles
Tracteurs routiers pour semi-remorques	
Matières textiles et ouvrages en ces matières	
Articles de friperie	Sacs et sachets d'emballage
Pates de bois ou d'autres matières fibreuses cellulosiques; papier ou carton (déchets et rebuts); papier et ses applications	
Devises Etrangères	Papiers à usages domestiques d'hygiène ou de toilette, en rouleaux ou en feruille
Produits des industriels alimentaires; boissons, liquides alcooliques et vinaigres; tabacs et succédanés de tabac fabriqués	
Autres préparations alimentaires du No 19.01	Produits à base de céréales
Boissons alcoolisées	Produits de la boulangerie, de la pâtisserie ou de la biscuiterie
	Saccharose chimiquement pur et sucres autres que de canne ou de betterave
Boissons non alcoolisées	Sucres raffiné
Couscous	Tabacs et succédanés de tabac fabriqués
Pâtes alimentaires	
Préparation de viandes, de poissons ou de crustacés, de mollusques ou d'autres invertébrés aquatiques	Tomates préparées
Préparation pour alimentation des enfants	Tourteaux et résidus solides, de l'extraction de l'huile de soja
Produits des industries chimiques ou des industries connexes	
Agents de surface et préparations pour lessives	Médicaments
Autres préparations pour parfumer ou désodoriser les locaux autres que 330742	Pansements adhésifs & autres articles ayant une couche adhésive c.v.d
Colles et autres adhésifs préparés, non dénommés ni compris ailleurs	Parfums et eaux de toilette
Désodorisants corporels et antisudoraux	Préparations capillaires
Engrais	Préparations pour l'hygiène buccale ou dentaire
	Savon; produits et préparations organiques tensio-actifs à usage de savon
Explosifs préparés, autres que les poudres propulsives	Sels parfumés et autres préparations pour le bain
Hypochlorite de sodium (Eau de javel)	
Produits minéraux	
CHARBON A VAPEUR	Gazoles
Ciments portland	Lubrifiants
Fiouls intermédiaires	Sels alimentaires
Fiouls lourds	Super carburant



Crédit du Congo
Groupe Attijariwafa bank

Croire en vous

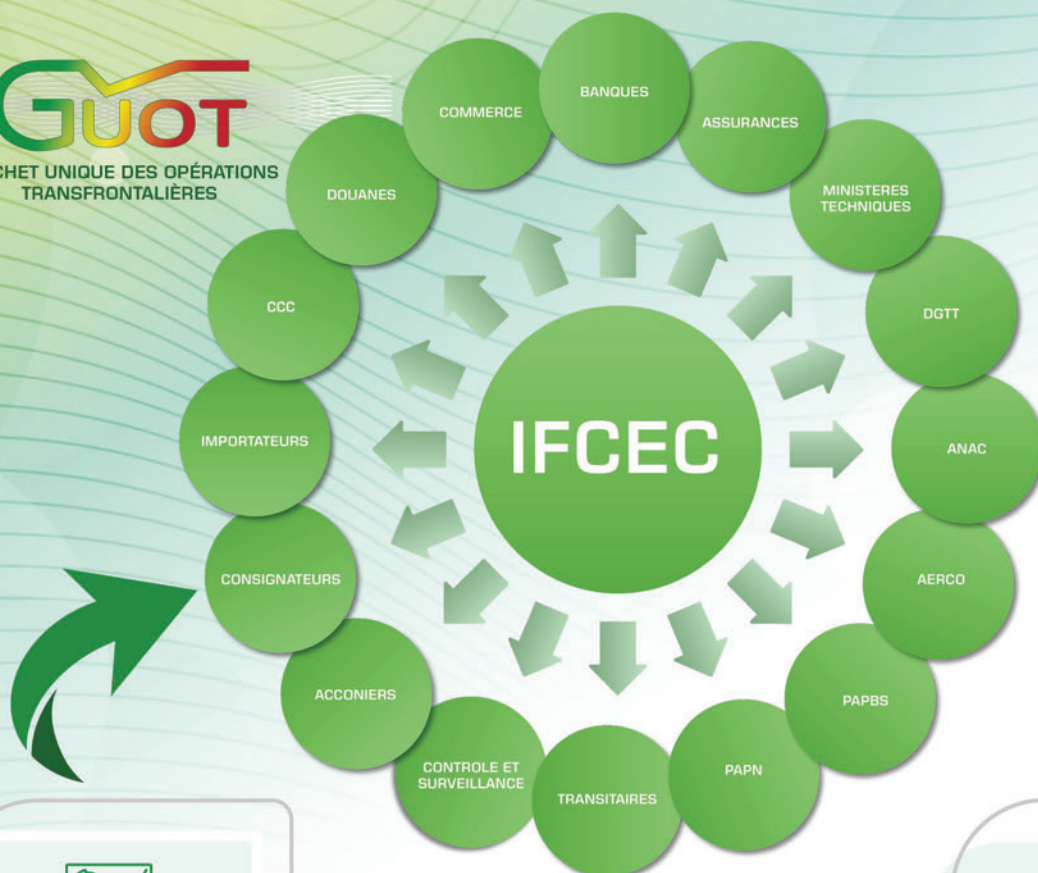
EZO BONGA KAKA

Valable jusqu'au 31 décembre 2025

Besoin d'un crédit conso? Obtenez jusqu'à
40.000.000 FCFA remboursable sur **7 ans.**

*Offre soumise à conditions. Vérifiez votre capacité d'endettement avant de vous engager

Contactez notre Centre de Relation Clients au **5554/06 704 51 54**
ou écrivez à **crc@creditducongo.com**.



**Instrument de
facilitation du
Commerce
Extérieur
Congolais
(IFCEC)**



**Autorité de
Certification
Racine de l'Etat
Congolais
(ACR)**



NOUS INVESTISSONS DANS LES PORTS.

En tant que porte océane de l'Afrique centrale, Alport Pointe-Noire renforce les flux économiques régionaux et offre de nombreux avantages à ses parties prenantes grâce à ses infrastructures modernes et numérisées. Débouché naturel sur l'océan Atlantique, il dessert un vaste arrière-pays allant du Tchad à la République centrafricaine, en passant par la République démocratique du Congo et Cabinda. Alport Pointe-Noire est donc le port de transbordement essentiel de premier plan dans la région, qui contribue sans cesse au développement national et régional.

Nombre de quais 4 quais	Longueur totale des quais 860 m²	Superficie totale 211.807 m²	Capacité de manutention 10.000.000 tonnes/an	Dragage effectué 700.000 m³
-----------------------------------	---	---	--	--



Scannez le code QR pour
visiter notre site web



CONTACTS UTILES



Société : **Agence Congolaise de Normalisation et de la Qualité**
Secteur d'activité : Normalisation et Qualité
Contact : +242 06 906 59 03 / 05 553 30 95
Adresse : 10 Impasse Jean - Marie NIABIA, derrière le club hippique de Brazzaville- Centre-ville
E-mail : contact@aconoq.cg
Site web : www.aconoq.cg



Société : **ALPORT POINTE-NOIRE**
Secteur d'activité : Maritime et Acconier
Adresse : Av. de bordeaux (enceinte portuaire), Bâtiment ex DC/DFC du PAPN
E-mail : Info@alportpointenoire.com
Site web : www.lcb-bank.com

CCIAM-PNR



Labor Improbis
Omnia Vincit

Société : **Chambre de Commerce, d'Industrie, d'Agriculture et des Métiers de Pointe-Noire**
Secteur d'activité : Administratif
Contact : +242 05 584 82 31 / 06 458 85 76
Adresse : 35, Boulevard Charles de Gaulle - Pointe-Noire
E-mail : info@cciampnr.com
Site web : <https://cciampnr.cg>



Crédit du Congo
Groupe Attijariwafa bank

Société : **CRÉDIT DU CONGO**
Secteur d'activité : Banque
Contact : 5554 / (+242) 06 704 51 67 / 06 704 51 68
Adresse : Avenue Amilcar Cabral, Brazzaville, République du Congo
E-mail : crc@creditducongo.com



Société : **PORT AUTONOME DE POINTE-NOIRE**
Secteur d'activité : Autorité Portuaire
Contact : +242 22 294 00 13
Adresse : Avenue de Loango, BP 711 - Pointe-Noire République du Congo.
E-mail : info@papn-cg.org
Site web : www.papn.cg.org



Société : **SUNU Assurances IARD Congo**
Secteur d'activité : Assurances
Contact : 05 601 12 00 (PNR) / 05 012 95 54 (BZV)
Adresse : 17 Av. de l'hôtel de ville, Centre-ville, Entrée TCHIKOBO - Pointe-Noire
E-mail : congo.iard@sunu-group.com / serviceclients.congo@sunu-group.com
Site web : www.sunu-group.com



Société : **UBA CONGO**
Secteur d'activité : Banque
Contact : +242 06 697 23 31 / 06 696 99 90
Adresse : 37 avenue William Guynet, rond-point City-center. Centre-ville - Brazzaville.
E-mail : cfcubacongo@ubagroup.com
Site web : www.ubacongobrazzaville.com

EQUIPE DE RÉALISATION

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Eugène Rufin BOUYA, Directeur Général du GUOT.

EXPLOITATION DES DONNÉES ET COORDINATION

Amina Magalie TCHICAYA, Directrice Commerciale, d'Exploitation et du Marketing - GUOT.

PRODUCTION DES DONNÉES

Yves NDINGA, Directeur des Systèmes d'Information - GUOT.

CHEF D'EQUIPE DE PRODUCTION

Claudio Chadli KANDZA-TADI, Chef de service Statistiques - GUOT;

CHARGÉ DE RELATION CLIENTÈLE

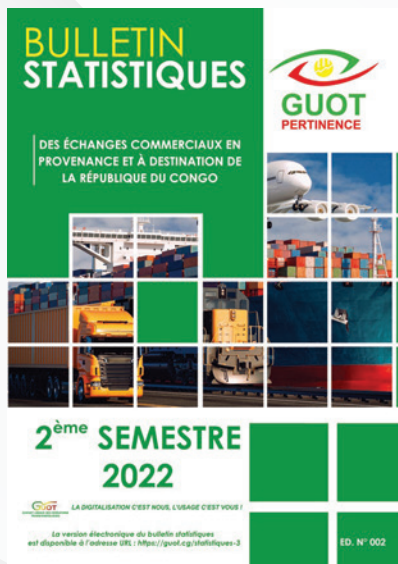
Arvel O. ETSOON, Chef de Service Commercial et Clientèle - GUOT;

EQUIPE DE PRODUCTION

- **Jules Rocky Kurdeskin EMBOUNOU**, Chef de Service Assistance Utilisateurs et Hotline - GUOT;
- **Florent Distel DINGA DOUMAS**, Chef de service Marketing, Communication et Coopération Internationale - GUOT;
- **Marnelle Aimée M'BENGUET**, Cheffe de Service Analyse, Gestion des données et Développement Informatique - GUOT;
- **Dorcas Bérénice KOUALOU**, Assistante Statisticienne - GUOT;

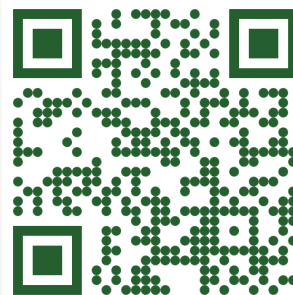
INFOGRAPHIE

Jean-Jacques Loïc LOEMBET, Chargé à la Communication et Infographie - GUOT.



Pour vos insertions publicitaires dans les prochaines éditions, contactez le **06 712 60 60** ou écrivez-nous via service.commercial@guot.cg

Retrouvez les précédentes éditions
du Bulletin Statistique sur :
<https://guot.cg/statistiques-3/>





SEG

E-PAF
GUOT

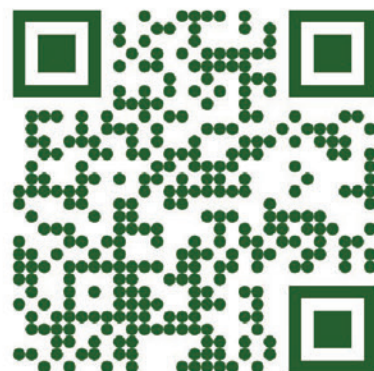
CONSULT
GUOT

pega
par le GUOT

GECO
par le GUOT

Nos plateformes, accessibles via
<https://guot.cg>

COPYRIGHT © 2025 GUOT



Version numérique



GUICHET UNIQUE DES OPÉRATIONS
TRANSFRONTALIÈRES

LA DIGITALISATION C'EST NOUS, L'USAGE C'EST VOUS !